



# 2024 北京国际模拟联合国大会

Beijing International Model United Nations 2024

## Guide d'Études

### L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Thème: Amélioration de la qualité de vie  
des réfugiés dans le monde confrontés aux  
effets du changement climatique

# Table de Matières

<b>Lettre de bienvenue .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction du comité .....</b>	<b>4</b>
<b>Statu quo des réfugiés .....</b>	<b>5</b>
Aperçu des réfugiés dans le monde .....	5
Impact du changement climatique sur la vie des réfugiés .....	7
Principales zones touchées .....	8
<b>Défis et défauts existants .....</b>	<b>10</b>
Défis existants .....	10
La manque de fourniture de la nourriture, de l'eau potable et de l'énergie causée par le changement climatique .....	10
Questions de santé, d'éducation et d'intégration sociale .....	11
Conflits potentiellement violents et problèmes d'exploitation auxquels sont confrontés les réfugiés .....	12
Des catastrophes climatiques plus fréquentes .....	13
Défauts existants .....	16
Insuffisance des mécanismes de réponse et des mesures de protection existants .....	16
L'absence de «réfugiés climatiques» dans le droit international et l'inadéquation des mécanismes juridiques internationaux existants .....	18
Manque de coopération internationale .....	19
<b>Solutions possibles .....</b>	<b>22</b>
Améliorer les mécanismes juridiques internationaux relatifs à la réinstallation et à la protection des réfugiés .....	22
Améliorer la capacité des pays d'origine et des pays d'accueil à faire face aux problèmes climatiques et à protéger les réfugiés .....	23
Amélioration des mécanismes de reconnaissance et de réparation des réfugiés ...	24
Améliorer les mécanismes d'intégration et de retour des réfugiés .....	25
Augmentation du support financier, technologique et d'autre capacité concernant .....	26
Développer un cadre pour le dialogue régional et la coopération internationale sur les questions relatives aux réfugiés .....	28
<b>Analyse des situations des pays et des régions .....</b>	<b>30</b>
Union européenne et Royaume-Uni .....	30

Turquie .....	32
Syrie .....	32
Myanmar .....	34
<b>Afrique .....</b>	<b>35</b>
<b>Questions à réfléchir.....</b>	<b>37</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>38</b>

# Lettre de bienvenue

Chers délégués,

Bienvenue au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de BIMUN 2024 ! Nous sommes très contents que vous choisissiez notre comité pour faire des efforts sur le contrôle des climats extrêmes et l'amélioration de la qualité de vie des réfugiés.

D'innombrables activités humaines ont rendu le changement climatique de la planète de plus en plus intense. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines provoquent un réchauffement de la planète plus rapide qu'à n'importe quel moment au cours des deux derniers millénaires. Parallèlement à la hausse des températures, l'humanité est confrontée à de graves conséquences : sécheresses extrêmes, pénuries d'eau, incendies majeurs, élévation du niveau de la mer, inondations, fonte des glaces polaires, tempêtes catastrophiques, etc. Les dangers du changement climatique ont été reconnus et la santé, la capacité de production alimentaire, le logement et la sécurité des populations de tous les pays et régions du monde sont gravement menacés. Parmi eux, les «réfugiés climatiques» constitueront un défi de taille pour l'humanité tout entière.

Depuis 2008, quelque 21,5 millions de personnes ont été déplacées chaque année en raison de catastrophes naturelles telles que les inondations, les tempêtes, les incendies de montagne et les températures extrêmes. Aujourd'hui, de nombreuses régions du globe sont gravement menacées par des conditions météorologiques extrêmes. Au Bangladesh, en Asie, des centaines de milliers de personnes sont contraintes de migrer chaque année en raison de la montée du niveau des mers. En Amérique centrale, le changement climatique exacerbe la dégradation des sols et les agriculteurs quittent en masse les champs frappés par la sécheresse. Dans la région du Sahel, en Afrique, les inondations, les pénuries alimentaires et la violence forcent les gens à quitter leur foyer.

Les conditions de vie des réfugiés climatiques se détériorent gravement et ils sont confrontés non seulement à des conditions météorologiques dangereuses, mais aussi à la violence alimentée par l'accaparement des ressources dans les zones touchées, à la menace de maladies infectieuses causées par des conditions météorologiques extrêmes et à des traumatismes psychologiques. Pour ne rien arranger, si les températures mondiales continuent d'augmenter, le nombre de réfugiés climatiques continuera d'augmenter et leurs conditions de vie de se détériorer, ce qui aura des conséquences encore plus graves. Si nous n'agissons pas, nous paierons un prix encore plus lourd à l'avenir et subirons des conséquences irréversibles.

Chers délégués, ici on vous fait appel à vous unir pour l'avenir de l'humanité et à lutter pour améliorer les conditions de vie des réfugiés climatiques, résoudre les problèmes existants et réduire l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes.

Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

BIMUN2024

Institut de Diplomatie de la Chine

## Introduction du comité



Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), également connu sous le nom d'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation internationale dédiée à la sauvegarde des vies, à la protection des droits des réfugiés, et à la construction d'un meilleur avenir pour les réfugiés, les personnes déplacées et les apatrides. Fondé en 1950 sous le nom officiel de l'Office du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, l'organisation a pour objectif d'aider des millions de personnes qui ont perdu leur foyer, et est au cœur du système des Nations unies pour les problèmes humanitaires.

Aujourd'hui, le HCR travaille dans 135 pays à travers le monde. Il s'engage à fournir une assistance vitale aux personnes contraintes de fuir les conflits et les persécutions, y compris un abri, de la nourriture, de l'eau et des services médicaux. Pour beaucoup, cette assistance est leur seule source de survie. Il ne fournit pas seulement une aide matérielle, mais il défend également leur droit à la sécurité et les aide à trouver un endroit qu'ils peuvent appeler «chez eux» pour reconstruire leur vie.

Dans tout ce qu'il fait, les réfugiés et les personnes déplacées sont nos partenaires, et leurs besoins sont au cœur de notre travail. Il travaille en collaboration avec les gouvernements pour améliorer et surveiller les lois et politiques en matière de réfugiés et d'asile, afin de garantir le respect des droits de l'homme. Sa vision est de construire un monde où chacun peut créer un meilleur avenir pour lui-même.

La mission du HCR ne se limite pas à fournir une aide d'urgence. Il travaille avec divers partenaires pour promouvoir l'autonomisation et l'autosuffisance des réfugiés et des personnes déplacées, et pour les aider à construire un meilleur avenir. Cela peut inclure la fourniture d'éducation, de formation et d'opportunités d'emploi, ainsi que la promotion de la stabilité et du développement communautaires. À travers ces efforts, il vise à restaurer la dignité et l'autonomie des réfugiés et à en faire des membres productifs de la société.

Sur la route à venir, le HCR continuera à incarner l'esprit humanitaire et à œuvrer sans relâche pour protéger et soutenir les réfugiés et les personnes déplacées à travers le monde.

# Statu quo des réfugiés

## Aperçu des réfugiés dans le monde

Selon la *Convention relative au statut des réfugiés* adoptée le 28 juillet 1951 et le *Protocole relatif au statut des réfugiés* entré en application le 4 octobre 1967, un réfugié est une personne « qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »<sup>1</sup>

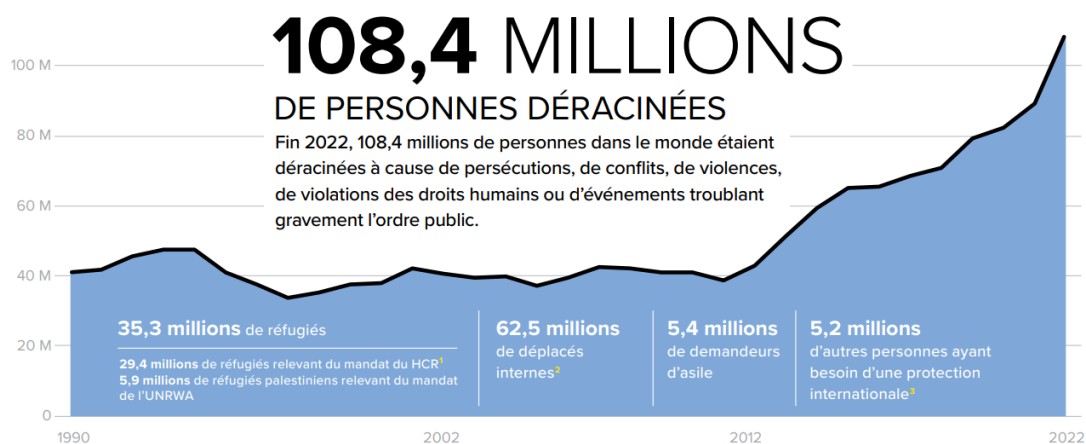
Il y a trois conditions pour qu'une personne obtienne le statut de réfugié. Premièrement, les conditions objectives, c'est-à-dire que le demandeur d'asile s'est déjà établi en dehors de son pays d'origine ou de son pays de résidence habituelle. Le principe de cette condition repose sur le principe de la souveraineté territoriale des États, selon lequel chaque pays a un droit de juridiction exclusif sur les personnes, les affaires et les objets à l'intérieur de son territoire. Sans l'accord de ce pays, aucun autre pays ou institution internationale ne peut déterminer qu'une personne à l'intérieur de ses frontières est un réfugié. Deuxièmement, les facteurs subjectifs, c'est-à-dire que le demandeur d'asile ne peut pas ou ne veut pas bénéficier de la protection de son pays d'origine, ou ne peut pas ou ne veut pas retourner dans son pays de résidence habituelle. Ce facteur distingue les réfugiés des migrants ordinaires. Troisièmement, le demandeur d'asile a une raison valable de craindre la persécution, c'est-à-dire que la peur de la persécution et le manque de protection sont liés, et que le demandeur d'asile, qu'il soit dans son pays ou à l'étranger, ressent la possibilité d'être persécuté et une peur crédible.<sup>2</sup>

Fin 2022, 108,4 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde entier à cause de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains et d'événements perturbant gravement l'ordre public. Ce chiffre représente une augmentation de 19 millions de personnes par rapport à fin 2021, soit la plus forte augmentation d'une année à l'autre jamais enregistrée, d'après les statistiques du HCR sur le déplacement forcé. Cela signifie que plus de 1 personne sur 74 sur Terre a été contrainte de fuir de chez elle. Parmi les 108,4 millions de personnes déracinées, plus de la moitié sont des déplacés internes, soit 62,5 millions de personnes, 5,4 millions demandeurs d'asile, et 35,3 millions de réfugiés. Actuellement, en raison de la guerre russo-ukrainienne, des conflits régionaux, et d'autres raisons, le nombre de réfugiés continue d'augmenter rapidement.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> ONU, *Convention relative au statut des réfugiés*. [En ligne] disponible sur : <<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-relating-status-refugees>>. (Consulté le 10, février, 2024)

<sup>2</sup> He Shaoqi, 2022. *The Dilemma and Outlet of International Law Protection for Climate Refugees*, p. 13.

<sup>3</sup> HCR, 2022. *Tendances mondiales*. Genève : HCR, p. 18.



Il est important de noter que l'une des caractéristiques majeures des réfugiés internationaux contemporains est la proportion élevée de mineurs. À la fin de l'année 2022, plus de 40 % des réfugiés étaient des mineurs de moins de 18 ans.<sup>4</sup> Les mineurs nécessitent une protection spéciale et jouissent de droits spécialisés au niveau international. Lors de l'étude de la protection des réfugiés et de l'amélioration de la qualité de vie des réfugiés, il est également essentiel de prendre en compte la protection spéciale des mineurs.

Figure 8 | Démographie des réfugiés | fin 2022



En plus de la définition de réfugié, on clarifie les concepts de « déplacés internes » et de « demandeur d'asile » pour les distinguer de celui de « réfugié ». Selon HCR, personnes déplacées internes s'appliquent aux personnes qui ont été forcées de fuir leur foyer pour échapper à la violence et au conflit, aux violations des droits de l'homme, aux catastrophes naturelles, à la différence des réfugiés qui traversent des frontières en quête de sécurité. Les personnes déplacées internes quittent leur foyer, mais restent dans leur pays. Tandis qu'un demandeur d'asile est une personne dont la demande de refuge n'a pas encore été traitée.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> HCR, 2022. Tendances mondiales. Genève : HCR, p. 18.

<sup>5</sup> HCR. Demandeurs d'asile. [En ligne] disponible sur : <<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-relating-status-refugees>>. (Consulté le 12, février, 2024)

## Impact du changement climatique sur la vie des réfugiés

Entre 2008 et 2016, 21,5 millions de personnes en moyenne ont été déplacées de force chaque année en raison d'événements météorologiques tels que des inondations, des tempêtes, des incendies de forêt et des températures extrêmes. L'IEP prévoit que d'ici à 2050, 1,2 milliard de personnes seront déplacées dans le monde en raison du changement climatique et des catastrophes naturelles.

Les risques liés aux conditions météorologiques extrêmes peuvent avoir un effet domino. Par exemple, l'augmentation de la température au niveau international réduit la disponibilité et la qualité de l'eau. Cela peut favoriser la propagation des maladies et augmenter la probabilité de mauvaises récoltes dues à la sécheresse, réduisant ainsi les revenus et les disponibilités alimentaires. Toutes ces conséquences peuvent entraîner des perturbations sociales et une instabilité politique.<sup>6</sup>

Chaque type de catastrophe climatique produit un certain nombre de réfugiés climatiques dans toutes les régions du globe, dans les pays en développement comme dans les pays développés. En Afrique de l'Est, des sécheresses extrêmes ont provoqué le dépérissement des cultures, la mort du bétail et privé 36 millions de personnes d'un accès à l'eau potable ou à une alimentation de base. De fortes pluies ont déclenché des inondations soudaines au Soudan et en Ouganda, détruisant les installations médicales et contaminant les sources d'eau. Des ouragans ont ravagé l'Amérique centrale au Mexique, au Guatemala et au Honduras, provoquant des coulées de boue et des inondations, détruisant les récoltes et ensevelissant les communautés. Aux États-Unis, les incendies de forêt ont causé des millions de dollars de dégâts et déplacé des centaines de milliers de personnes en Californie et au Nevada. La Louisiane et le Mississippi ont également produit des réfugiés climatiques en raison de l'élévation du niveau de la mer et des inondations. En Asie du Sud-Est, les scientifiques s'attendent à ce que 17 % du Bangladesh soit inondé d'ici à 2050, ce qui entraînera l'arrivée de 20 millions de réfugiés. Les Maldives pourraient devenir inhabitables pour 80 % de leur population, ce qui obligerait la plupart de leurs citoyens à devenir des migrants environnementaux.<sup>7</sup>

Alors que la planète continue de se réchauffer, que le niveau des mers s'élève et que les tempêtes deviennent plus fortes et plus fréquentes, les déplacements causés par les catastrophes environnementales continueront d'augmenter. Les États et la communauté internationale sont contraints de faire face à l'augmentation des populations en mouvement et de modifier la manière dont les ressources sont allouées. Certains réfugiés climatiques ont cherché refuge dans leur propre pays, et 143 millions de réfugiés environnementaux internes pourraient résider dans des régions telles que l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne.<sup>8</sup> Mais des conditions extrêmes combinées à un manque de ressources ou à l'instabilité politique peuvent également pousser des réfugiés individuels et des familles à se rendre dans les pays voisins. Ils sont alors confrontés aux mêmes risques et défis que les réfugiés, tels que la concurrence avec d'autres réfugiés pour la nourriture, l'eau et l'énergie en raison de ressources insuffisantes ; des épidémies beaucoup plus fréquentes en raison de mauvaises conditions de vie et

<sup>6</sup> Sean McAllister, 2024. There could be 1.2 billion climate refugees by 2050. Here's what you need to know. [En ligne] disponible sur : < <https://www.zurich.com/en/media/magazine/2022/there-could-be-1-2-billion-climate-refugees-by-2050-here-s-what-you-need-to-know>>. (Consulté le 13, février, 2024)

<sup>7</sup> Jessica Leigh Lebos, 2023. Climate refugees : How extreme weather is increasingly affecting global migration. [En ligne] disponible sur : < <https://www.kiva.org/blog/climate-refugees-weather-affecting-global-migration>>. (Consulté le 14, février, 2024)

<sup>8</sup> *Ibid.*



d'une sécurité alimentaire insuffisante ; et des préjugés, voire un mauvais traitement, de la part des citoyens du pays d'accueil.<sup>9</sup> Ces difficultés rendraient plus difficile la survie des réfugiés dans d'autres pays et seraient physiquement et émotionnellement traumatisantes pour eux.

Le changement climatique exacerbera également les crises de réfugiés dans les zones de conflit. Entre 2006 et 2010, la désertification des terres agricoles fertiles de Syrie a entraîné une baisse significative des rendements agricoles, 800 000 personnes ont perdu leurs revenus et les prix des denrées alimentaires ont grimpé en flèche. Les personnes confrontées à la pauvreté sont des cibles faciles pour les recruteurs de l'État islamique. Les problèmes sociaux causés par le changement climatique ont exacerbé les tensions existantes et quelque 6,6 millions de Syriens ont été contraints de fuir leur pays.<sup>10</sup> Le changement climatique est donc un «multiplicateur de menaces», dont les conséquences peuvent amplifier l'impact d'autres facteurs, tels que la pauvreté et les tensions liées à la diminution des ressources, et créer des conditions propices aux conflits et aux déplacements.

## Principales zones touchées

Le changement climatique a un impact profond sur le problème des réfugiés à l'échelle mondiale, en particulier dans les régions où la vulnérabilité environnementale est élevée, comme l'Afrique, la Turquie et la Syrie. Les réfugiés vivant dans ces régions sont directement touchés par les problèmes climatiques, qui non seulement exacerbent leur sort mais créent également de nouveaux défis pour la communauté internationale.

L'Afrique, en particulier la région sub-saharienne, est l'une des régions les plus durement touchées par le changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, ont déjà un impact considérable sur la sécurité alimentaire, les écosystèmes et les économies en Afrique. Ces effets non seulement menacent la vie des populations locales, mais aussi exacerbent les problèmes de déplacement et de migration. Par exemple, la réduction drastique de la superficie du lac Tchad a privé les riverains de leurs principales sources d'eau et de moyens de subsistance, les forçant à quitter leurs maisons. De graves sécheresses et inondations dans la région de la corne de l'Afrique ont également entraîné des déplacements massifs de population. Ces personnes déplacées causées par le changement climatique ont souvent des difficultés à obtenir la protection du statut de réfugié international parce qu'elles ne correspondent pas à la définition traditionnelle de réfugié.<sup>11</sup>

La Turquie, le premier pays d'accueil de réfugiés au monde, est confrontée à un afflux massif de réfugiés en provenance de régions comme la Syrie. Le changement climatique a un impact indirect sur la vie de ces réfugiés. Premièrement, les pénuries de ressources et les pressions économiques qui pourraient résulter du changement climatique pourraient exacerber les tensions sociales dans les pays d'accueil et affecter l'intégration sociale des réfugiés. Deuxièmement, le changement climatique pourrait exacerber les conflits sur l'eau au Moyen-Orient, ce qui pourrait indirectement conduire à davantage de conflits et de déplacements, augmentant ainsi le fardeau des réfugiés en Turquie.<sup>12</sup>

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Sean McAllister, 2024. There could be 1.2 billion climate refugees by 2050. Here's what you need to know. [En ligne] disponible sur : < <https://www.zurich.com/en/media/magazine/2022/there-could-be-1-2-billion-climate-refugees-by-2050-here-s-what-you-need-to-know>>. (Consulté le 15, février, 2024)

<sup>11</sup> He Zerui, 2023. Réfugiés climatiques : définition, défis et réponses. [En ligne] disponible sur : <[https://m.thepaper.cn/baijiahao\\_23191137](https://m.thepaper.cn/baijiahao_23191137)>. (Consulté le 10, février, 2024)

<sup>12</sup> Chen Yubao, 2022. La Turquie : la tragi-comédie du premier pays d'accueil de réfugiés au monde. *Globe* vol. 14.

La guerre civile et le conflit en Syrie ont déjà provoqué des déplacements massifs de population, et le changement climatique pourrait encore aggraver le problème. L'agriculture et les ressources en eau de la Syrie dépendent des précipitations saisonnières. Les changements dans les régimes de précipitations dus au changement climatique pourraient affecter la production agricole, aggraver les pénuries alimentaires et forcer les gens à quitter leurs maisons à la recherche de moyens de subsistance. En outre, les efforts de reconstruction en Syrie sont également difficiles dans le contexte du changement climatique, car les événements météorologiques extrêmes peuvent endommager les infrastructures et retarder le processus de reconstruction.

En résumé, le changement climatique a des multiples répercussions sur la vie des réfugiés dans des régions telles que l'Afrique, la Turquie et la Syrie. Ces effets concernent non seulement les moyens de subsistance immédiats, mais aussi les pressions socio-économiques, les problèmes de sécurité et les défis à la protection juridique internationale. La communauté internationale doit adopter une stratégie plus intégrée, y compris la fourniture d'aide humanitaire, la promotion de l'adaptation au climat et des mesures d'atténuation, et un réexamen du cadre juridique international pour les réfugiés, afin de répondre plus efficacement aux effets du changement climatique sur le problème des réfugiés.

# Défis et défauts existants

## Défis existants

### **La manque de fourniture de la nourriture, de l'eau potable et de l'énergie causée par le changement climatique**

Les changements climatiques ont eu de multiples effets sur les réfugiés. D'une part, le changement climatique et les catastrophes naturelles sont l'un des facteurs engendrant les réfugiés ; d'autre part, ils ont aussi un impact négatif sur la vie des réfugiés dans le pays d'accueil.

Les changements climatiques ont un profond impact sur la vie matérielle et le mode de production et de consommation des réfugiés. Des catastrophes naturelles telles que la sécheresse ou les inondations affectent non seulement la production mais aussi l'accès aux ressources dans les camps de réfugiés. Les réfugiés susceptibles d'être touchés par ce phénomène peuvent être divisés en deux catégories : les réfugiés vivant dans les camps de réfugiés et les réfugiés des déplacements internes.

Pour ceux-ci, en raison de leur fragilité naturelle, l'impact du changement climatique sur l'accès à des ressources matérielles devient particulièrement significatif. Par exemple, dans le camp de réfugiés à Dadaab<sup>13</sup> au Kenya, qui a accueilli près de 63000 réfugiés venant d'endroits différents, les conditions climatiques instables et la pénurie de pluies ont posé un grand défi pour assurer l'existence des réfugiés. De même, avec l'aridité extrême et la pénurie de pluies depuis ces dernières années, les réfugiés éthiopiens, kényans et somaliens ainsi que la communauté locale ont été profondément affectés.

En outre, le changement climatique a également eu un impact sur l'accès à l'eau potable et à l'énergie pour les réfugiés, principalement dans la perte des infrastructures correspondantes.

En raison de la spécificité des réfugiés, certains camps sont principalement alimentés par des sources d'eau naturelles. Cette partie d'eau sera utilisée non seulement dans la production mais également comme l'eau nécessaire à la vie quotidienne des réfugiés. Par exemple, en cas de sécheresse extrême, l'évaporation de l'eau peut entraîner une baisse du volume d'eau disponible pour les réfugiés.

De plus, l'approvisionnement en énergie doit être pris en compte. Jusqu'en 2020, seulement 10% des réfugiés pouvaient avoir accès à l'électricité pour vivre et travailler<sup>14</sup>, et beaucoup devaient compter sur les appareils d'alimentation électrique fournis par le gouvernement ou d'autres parties pour obtenir de l'électricité. Avec le changement climatique et la fréquence croissante des catastrophes climatiques, ce type d'infrastructure risque fort d'être endommagé.

En conclusion, l'impact du changement climatique sur la vie des réfugiés peut être résumé à l'influence négative du changement climatique sur la fragile stabilité des réfugiés.

<sup>13</sup> HCR, 2023. Le HCR s'engage en faveur de l'action climatique en Afrique pour protéger les populations déracinées et favoriser leur résilience. [En ligne] disponible sur : <<https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiqués-de-presse/le-hcr-sengage-en-faveur-de-l-action-climatique-en-afrique-pour>>. (Consulté le 19, février, 2024)

<sup>14</sup> HCR, Stratégie Globale pour les énergies durables 2019-2024. Genève : HCR, p. 19.

## Questions de santé, d'éducation et d'intégration sociale

Les réfugiés font face à de graves problèmes de santé, d'éducation et d'intégration sociale au cours de leur migration de leur pays d'origine vers leur pays de destination. Sur le plan de la santé, Les réfugiés et les migrants sont souvent originaires de populations touchées par la guerre, les conflits, les catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement ou la crise économique. Ils entreprennent de longs et exténuants périple au cours desquels l'accès à la nourriture et à l'eau, à l'assainissement et aux autres services essentiels est insuffisant, ce qui augmente leurs risques de contracter des maladies transmissibles, notamment la rougeole, et des maladies d'origine alimentaire ou hydrique. Ils peuvent également être exposés au risque d'accidents, d'hypothermie, de brûlure, de grossesse non désirée et de complications liées à l'accouchement, ainsi que de plusieurs maladies non transmissibles en raison de ce qu'ils vivent pendant la migration, des politiques d'entrée et d'intégration restrictives ainsi que de l'exclusion. De plus, les réfugiés peuvent être à risque de mauvaises conditions de santé mentale en raison de traumatismes ou de stress, tels que la dépression, l'anxiété et le trouble de stress post-traumatique (TSPT).<sup>15</sup>

Sur le plan de l'éducation, les opportunités d'éducation pour les réfugiés sont extrêmement limitées, et plus l'âge des réfugiés est élevé, plus les défis auxquels ils sont confrontés sont importants. Globalement, 63 % des enfants réfugiés sont inscrits dans l'enseignement primaire, contre 24 % dans l'enseignement secondaire. Au niveau de l'enseignement supérieur, le taux d'inscription n'est que de 3 %, contre 37 % pour les étudiants non-réfugiés. En outre, la plupart des réfugiés du monde (85 %) vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire où les systèmes éducatifs ont déjà du mal à offrir des possibilités d'apprentissage de qualité aux enfants et aux jeunes du pays,<sup>16</sup> sans parler des réfugiés.

En matière d'intégration sociale, d'un côté, en raison du manque de législation et de protection des droits, des barrières linguistiques, d'un niveau de compétences professionnelles plus faible chez les réfugiés, de l'absence de qualifications professionnelles ou de documents prouvant une formation professionnelle, et de la discrimination, il est difficile pour les réfugiés de s'intégrer sur le marché du travail. Le rapport *global compact on refugees Indicator Report 2023* a trouvé que seulement un réfugié sur sept possède des opportunités de travail légales, mais en réalité, seulement la moitié d'entre eux peuvent obtenir un emploi formel.<sup>17</sup> D'autre part, en raison de l'augmentation rapide de la population réfugiée et de l'espace limité dans les camps de réfugiés, de plus en plus de réfugiés s'installent dans des communautés pauvres et sous-développées en dehors des camps. Comparés aux réfugiés vivant dans les camps, ils font face à des environnements encore plus durs et instables, y compris la hausse des loyers, une concurrence accrue pour l'emploi, et des tensions avec les communautés d'accueil.<sup>18</sup>

Le changement climatique aggrave encore les problèmes mentionnés ci-dessus. D'une part, ceux qui deviennent réfugiés en raison de l'impact du changement climatique ne sont pas couverts par les dispositions des Nations Unies sur les réfugiés et ne peuvent pas demander le statut de réfugié, ce qui signifie que les réfugiés climatiques ne jouissent pas

<sup>15</sup> OMS, 2022. Santé des réfugiés et des migrants. [En ligne] disponible sur : <<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/refugee-and-migrant-health>>. (Consulté le 12, février, 2024)

<sup>16</sup> Linda Morrice, 2021. The promise of refugee lifelong education: A critical review of the field, *Int Rev Educ* 67, 851–869 (2021). p. 852.

<sup>17</sup> HCR, 2023. GLOBAL COMPACT ON REFUGEES Indicator Report. Genève : HCR.

<sup>18</sup> ONU. Nouveau rapport : l'intégration des réfugiés s'est améliorée, mais une action plus large reste nécessaire. [En ligne] disponible sur : <<https://news.un.org/zh/story/2023/11/1124062>>. (Consulté le 15, février, 2024)

seulement des droits accordés aux réfugiés traditionnels, mais cela fournit également aux autres pays une excuse pour éviter de faire face au problème des réfugiés climatiques. Selon la *Convention relative au statut des réfugiés de 1951* et le *Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967*, ainsi que d'autres documents régionaux et lois nationales, les droits principaux des réfugiés incluent : le droit d'entrée et de non-refoulement, le droit de résidence et de liberté de mouvement, le droit au travail, le droit à la propriété, le droit de recevoir de l'aide publique et de l'assistance, y compris les droits religieux, le droit à l'éducation, le droit de ne pas être pénalisé pour entrée ou séjour illégaux, le droit à la non-discrimination, etc.<sup>19</sup> Cependant, il est difficile pour les réfugiés dont l'identité ne peut pas être établie en raison de l'impact climatique d'obtenir la protection mentionnée ci-dessus.

D'autre part, le changement climatique aggrave la vulnérabilité des réfugiés en matière de santé, d'éducation et d'intégration sociale. Du point de vue des pays d'origine des réfugiés, environ 90 % des réfugiés proviennent des pays les plus vulnérables et les moins préparés à s'adapter aux impacts du changement climatique.<sup>20</sup> Cela signifie que, lors de leur déplacement et migration vers les pays d'accueil, les réfugiés sont plus susceptibles d'être affectés par des maladies transmissibles et des catastrophes naturelles. Le changement climatique entraîne des catastrophes telles que les inondations, la sécheresse, les ouragans et les tsunamis de manière de plus en plus fréquente, provoquant des pertes plus importantes pour les biens des réfugiés et rendant plus difficile pour eux de répondre à leurs besoins en matière de santé, de logement et d'éducation une fois arrivés dans le pays d'accueil. En ce qui concerne les pays d'accueil, la majorité des réfugiés se dirigent vers les pays en développement, qui sont souvent les plus touchés. L'Iran et la Turquie ont chacune accueilli 3,4 millions de réfugiés, les plus grandes populations à l'échelle mondiale. L'Allemagne était troisième avec 2,5 millions, suivie de près par la Colombie avec un peu moins de 2,5 millions, incluant d'autres personnes ayant besoin de protection internationale. Le Pakistan a accueilli 2,1 millions de réfugiés.<sup>21</sup> Ces pays subissent également les effets négatifs du réchauffement climatique, et il est probable que les réfugiés continuent de faire face à des catastrophes déclenchées par le changement climatique après leur arrivée. De plus, lorsque les pays d'accueil doivent faire face aux pertes générées par le changement climatique, les fonds disponibles pour l'aide aux réfugiés risquent de diminuer.

## **Conflits potentiellement violents et problèmes d'exploitation auxquels sont confrontés les réfugiés**

En tant que défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle, le changement climatique a déjà des répercussions profondes sur l'environnement mondial et le tissu social. Les réfugiés climatiques sont des personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer en raison d'événements climatiques extrêmes et de la dégradation de l'environnement. Ce groupe est en augmentation constante dans le monde entier. Ces populations sont confrontées à de multiples conflits potentiellement violents et à des problèmes d'exploitation lors de leur migration, qui non seulement menacent leur droit à l'existence, mais constituent également un défi pour la paix et la sécurité mondiales.

<sup>19</sup> Su Yu, 2022. protection of refugee rights under the international law. p. 9.

<sup>20</sup> ONU, 2021. HCR : Le lien entre le changement climatique et le déplacement des plus vulnérables est évident. [En ligne] disponible sur : <<https://news.un.org/zh/story/2021/04/1082752>>. (Consulté le 15, février, 2024)

<sup>21</sup> HCR. Recherche de données sur les réfugiés. [En ligne] disponible sur : <<https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>>. (Consulté le 15, février, 2024)

Le problème des conflits violents auxquels sont confrontés les réfugiés découle principalement de la concurrence pour les ressources, des conflits culturels et religieux, des problèmes de sécurité, etc.

Les pénuries de ressources, telles que l'eau, la terre et la nourriture, dues au changement climatique, sont des facteurs potentiels de conflits violents. Les réfugiés climatiques peuvent entrer en conflit avec les populations locales pour des ressources limitées lorsqu'ils se déplacent dans de nouvelles régions.

L'afflux de réfugiés peut modifier le paysage culturel et religieux dans les régions d'accueil et provoquer des tensions entre les anciens résidents et les nouveaux arrivants. Ces différences culturelles peuvent engendrer des conflits en ce qui concerne, par exemple, l'allocation des ressources, les services sociaux et les possibilités d'emploi.

Les réfugiés peuvent être exposés à des agressions violentes, à des enlèvements et à la traite des êtres humains lors de leur migration, en particulier lorsqu'ils traversent les frontières. Ces menaces à la sécurité ne proviennent pas seulement des groupes criminels, mais peuvent également provenir d'un environnement politique instable et de zones de conflit.

Les problèmes d'exploitation auxquels sont confrontés les réfugiés sont nombreux.

Le problème de l'exploitation du travail est le plus fréquent. Les réfugiés climatiques sont vulnérables à l'exploitation lorsqu'ils cherchent un emploi en raison du manque de protection juridique et de l'information asymétrique. Ils peuvent être contraints d'accepter de bas salaires, de longues heures de travail et de mauvaises conditions de travail.

À cela s'ajoute l'exploitation des femmes et des enfants. Les femmes et les enfants réfugiés climatiques sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. Ils peuvent être exposés à l'exploitation sexuelle, au mariage précoce, aux mariages forcés et à la traite des êtres humains.

L'exploitation économique est un type d'exploitation important auquel les réfugiés sont confrontés. Lors de leur migration, les réfugiés peuvent tomber dans le piège de l'endettement, faute de ressources économiques et de connaissances financières. Ils peuvent être contraints d'accepter l'usure et ainsi se retrouver dans une situation économique difficile à long terme.

Les conflits violents et les problèmes d'exploitation auxquels sont confrontés les réfugiés climatiques sont une manifestation concrète de l'impact du changement climatique sur les sociétés humaines. Ces questions concernent non seulement le droit des réfugiés climatiques à la survie et au développement, mais aussi la paix et la sécurité mondiales.

## **Des catastrophes climatiques plus fréquentes**

Outre les questions susmentionnées, il faut sans plus attendre envisager la réalité des catastrophes climatiques plus fréquentes et intenses à l'échelle de toute la planète. (Tableau 1 et 2) Murat Turkes, membre du conseil d'administration du Centre de mise en œuvre et de recherche sur le changement climatique et les politiques de l'université Boğaziçi en Turquie, définit 2023 comme «l'année des catastrophes naturelles». L'agence météorologique des Nations Unies a confirmé que l'année dernière a officiellement battu

le record mondial de température le 12 janvier 2024. "Les actions de l'humanité brûlent la Terre. 2023 n'était qu'un aperçu de l'avenir catastrophique qui nous attend si nous n'agissons pas maintenant.", a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.<sup>22</sup> Hors cela, selon un rapport, les concentrations des trois principales gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) avaient atteint des niveaux historiques en 2022 et ont continué de monter en 2023. En même temps, de nouveaux records historiques étaient également apparus dans quatre indicateurs : la température de surface de la mer, la quantité de chaleur contenue dans les eaux des océans, le niveau moyen de la mer et l'étendue de la banquise antarctique.<sup>23</sup> En 2023, au moins 12 000 personnes trouveront la mort dans le monde à cause d'inondations, d'incendies de forêt, d'ouragans, de tempêtes et de glissements de terrain, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2022. Sur les quelque 240 événements liés au climat enregistrés en 2023, la base de données internationale sur les catastrophes EM-DAT a enregistré une augmentation de 60 % des décès dus aux glissements de terrain, de 278 % des décès dus aux incendies de forêt et de 340 % des décès dus aux tempêtes entre 2022 et 2023.<sup>24</sup>

### Number of recorded natural disaster events, 1900 to 2023

The number of global reported natural disaster events in any given year. Note that this largely reflects increases in data reporting, and should not be used to assess the total number of events.



Data source: EM-DAT, CRED / UCLouvain (2023)

[OurWorldInData.org/natural-disasters](https://ourworldindata.org/natural-disasters) | CC BY

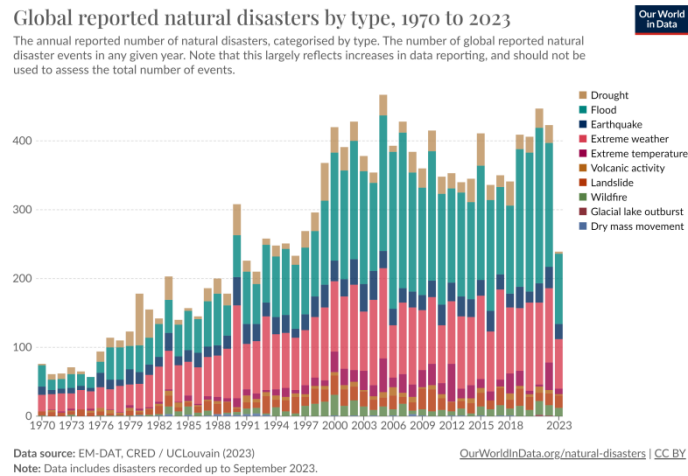
(Tableau 1)<sup>25</sup>

<sup>22</sup> ONU, 2024, L'OMM confirme que 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, et de très loin. [En ligne] disponible sur : < <https://news.un.org/fr/story/2024/01/1142307> >. (Consulté le 10, février, 2024)

<sup>23</sup> ONU, 2023. Alors que de nombreux records climatiques ont été battus en 2023, le Secrétaire général appelle à l'action pour éviter « l'effondrement climatique ». [En ligne] disponible sur : < <https://news.un.org/zh/story/2023/11/1124452> >. (Consulté le 14, février, 2024)

<sup>24</sup> OCHA, 2023. 2023 In Review: Climate disasters claimed 12,000 lives globally in 2023. [En ligne] disponible sur : < <https://reliefweb.int/report/world/2023-review-climate-disasters-claimed-12000-lives-globally-2023> >. (Consulté le 14, février, 2024)

<sup>25</sup> Our World in Data, 2023. Number of recorded natural disaster events. [En ligne] disponible sur : < <https://ourworldindata.org/grapher/number-of-natural-disaster-events#research-and-writing> >. (Consulté le 14, février, 2024)



(Tableau 2)26

L'augmentation des catastrophes naturelles ne sera pas observée pour la première fois en 2023, mais est en fait déjà une tendance majeure constatée. Selon l'Organisation météorologique mondiale, si l'amélioration des prévisions, de la préparation et de la gestion a permis de réduire le nombre de décès dus à des catastrophes météorologiques au cours du siècle dernier, le nombre d'événements météorologiques extrêmes a quintuplé au cours des 50 dernières années. Une étude de modélisation publiée par Save the Children et l'Université libre de Bruxelles a révélé que les enfants nés en 2020 connaîtront, en moyenne, sept fois plus de vagues de chaleur, deux fois plus d'incendies de forêt et près de trois fois plus de risques d'inondations fluviales, de mauvaises récoltes et de sécheresses au cours de leur vie que les enfants nés en 1960.<sup>27</sup>

De plus, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale, Vision for Humanity et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont toutes convenu que les catastrophes météorologiques risquaient de devenir plus fréquentes et plus étendues dans les années à venir en raison du changement climatique. Le changement climatique a accru les phénomènes extrêmes de niveau de la mer associés à certains cyclones tropicaux, qui ont à leur tour augmenté l'intensité d'autres phénomènes extrêmes, tels que les inondations et leurs conséquences, et a également accru la vulnérabilité des mégapoles, des deltas, des côtes et des îles de faible altitude dans de nombreuses régions du monde.<sup>28</sup> Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui sera publié en 2021, comporte un chapitre distinct sur les «phénomènes météorologiques extrêmes dans un climat en évolution», qui indique que les phénomènes de chaleur extrême, de précipitations extrêmes, de sécheresse et de combinaison de phénomènes extrêmes seront plus nombreux et plus intenses à l'avenir.<sup>29</sup> Le rapport d'évaluation mondiale sur la réduction des risques de catastrophe 2022 (GAR2022) publié par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) le 26 avril 2022 montre que le nombre de catastrophes dans le monde augmente

26 *Ibid.*

27 OCHA, 2023. 2023 In Review: Climate disasters claimed 12,000 lives globally in 2023, [En ligne] disponible sur : < <https://reliefweb.int/report/world/2023-review-climate-disasters-claimed-12000-lives-globally-2023>>. (Consulté le 14, février, 2024)

28 ONU, 2021. Les catastrophes liées aux conditions météorologiques se multiplient au cours des 50 dernières années, les pertes augmentent et les décès diminuent. [En ligne] disponible sur : < <https://news.un.org/zh/story/2021/09/1090352>>. (Consulté le 14, février, 2024)

29 Li Chao, 2021. Interprétation de la série de rapports du Groupe de travail 1 du sixième rapport d'évaluation du GIEC Les risques météorologiques et climatiques extrêmes augmenteront à l'avenir. [En ligne] disponible sur : < [https://www.cma.gov.cn/2011xwzx/2011xqxxw/2011xqxyw/202110/t20211021\\_586219.html](https://www.cma.gov.cn/2011xwzx/2011xqxxw/2011xqxyw/202110/t20211021_586219.html)>. (Consulté le 14, février, 2024)



rapidement en raison de facteurs tels que le changement climatique et certaines actions humaines, et que la fréquence des catastrophes de grande et moyenne ampleur devrait atteindre 560 en 2030, soit 1.5 fois par jour. La secrétaire générale adjointe des Nations unies, Amina J. Mohammed, a déclaré : «Le monde doit faire davantage pour intégrer les risques de catastrophe dans la manière dont nous vivons, construisons et investissons, ce qui entraîne l'humanité dans une spirale d'autodestruction.»

## Défauts existants

### Insuffisance des mécanismes de réponse et des mesures de protection existants

Sous le cadre stratégique d'action sur le changement climatique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il y a trois piliers d'action principaux, avec des objectifs correspondants à atteindre, comme illustré dans le schéma ci-dessous :



Figure 4.2.130

Pour que le HCR puisse remplir sa mission, atténuer l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil, les soutenir dans le renforcement de leur résilience en protégeant et en restaurant l'environnement naturel dans les situations de déplacement, et réduire au minimum l'empreinte écologique de l'aide humanitaire, le HCR a publié la STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET LA PRÉSERVATION

30 HCR. Cadre stratégique pour l'action climatique. p.3.

DE L'ENVIRONNEMENT 2022-2025. Cette stratégie énonce les objectifs prioritaires du HCR pour cette période:

1. Améliorer la résilience des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides et de leurs communautés d'accueil face aux risques liés au climat et aux autres risques environnementaux (Objectif 2.2 du Cadre stratégique).
2. Préserver et réhabiliter l'environnement naturel et limiter la dégradation de l'environnement dans les situations de déplacement (Objectif 2.1 du Cadre stratégique).
3. Renforcer la préparation, l'action anticipative et la réponse afin d'assurer la protection et des solutions pour les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil en cas de catastrophe (Objectif 2.3 du Cadre stratégique).

Ensuite, une analyse des principaux problèmes existants sera effectuée en fonction de ses objectifs prioritaires. Tout d'abord, dans le domaine de la préparation et de l'intervention. Les mécanismes actuels d'adaptation sont souvent réactifs plutôt que proactifs, ce qui signifie que les mécanismes de réponse et les mesures de protection ne sont souvent déclenchés qu'après que les populations ont déjà été contraintes de se déplacer. Il est crucial d'adopter une approche plus proactive afin d'améliorer la prévisibilité de l'engagement du HCR dans les situations d'urgence liées au climat et à d'autres risques naturels, et d'intégrer les considérations environnementales dans la planification et la préparation des interventions d'urgence.

La prise de conscience croissante des nouveaux facteurs de réalité, des besoins de protection et de l'impact du changement climatique sur l'humanitaire ne cesse de croître, et cela interagit constamment avec d'autres facteurs de vulnérabilité et de déplacement, tels que les conditions météorologiques extrêmes, les précipitations imprévisibles, les conflits armés et autres situations de violence, nécessitant des mesures décisives et impliquant la contribution de nombreux acteurs, y compris le HCR. Les politiques et les directives actuelles en matière d'urgence restent relativement obsolètes, et le HCR doit s'assurer qu'une stratégie et des mesures d'urgence sont élaborées dans chaque situation. Il subsiste des lacunes dans les mécanismes du HCR, et la communauté internationale a besoin d'une analyse des risques et de mesures d'alerte rapide et de préparation mises en œuvre par le HCR, ainsi que du maintien et du renforcement de sa capacité à agir rapidement, de manière fiable et efficace en cas d'urgence, et de sa préparation à de telles situations ; le HCR doit coopérer avec de nombreux acteurs pour prévoir, se préparer et répondre aux situations d'urgence et de déplacement causées par les risques climatiques et autres risques naturels ; le HCR doit analyser les risques susceptibles de déclencher ou d'aggraver des crises humanitaires et des situations d'urgence, et contribuer à cette analyse en fournissant une expertise et des données en matière de protection. Les mécanismes de coopération actuels restent encore immatures, et il est nécessaire de renforcer la coopération et le partage des connaissances en matière de préparation, d'alerte précoce et d'intervention rapide par le biais de mécanismes de coordination locaux, régionaux et mondiaux, ainsi que d'initiatives spécifiques.

Dans le domaine de l'intervention et de l'action, des millions de personnes déplacées et apatrides vivent dans des zones extrêmement vulnérables au changement climatique, mais elles manquent des ressources nécessaires pour s'adapter à des environnements de plus en plus hostiles. Le HCR doit collaborer étroitement avec les communautés déplacées, apprendre d'elles et renforcer leur résilience. En plus de prendre des mesures prioritaires dans les environnements les plus vulnérables au climat, le HCR doit également intégrer des mesures de mitigation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que des dimensions environnementales, dans ses réponses spécifiques aux besoins.

Pour protéger l'environnement naturel et offrir des conditions de vie plus sûres, plus saines et plus dignes aux personnes concernées, le HCR doit renforcer les infrastructures des communautés locales et intensifier sa collaboration avec les entreprises locales pour promouvoir le développement de l'emploi vert. Les projets de construction de logements du HCR doivent également être ajustés, notamment par la mise en œuvre de projets de recherche et de développement visant à améliorer ou à trouver des alternatives à l'utilisation des tentes en plastique.

Dans le domaine de l'approvisionnement et de la distribution, l'aide humanitaire peut avoir des impacts environnementaux significatifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de l'achat et de la production jusqu'à la distribution, l'utilisation et l'élimination des articles. Le HCR achète et distribue une grande quantité de fournitures aux personnes déplacées, ce qui peut avoir des répercussions environnementales importantes, notamment en ce qui concerne leur composition, leur processus de fabrication, leur transport, leur stockage, leur utilisation et leur élimination. Le HCR doit établir et mettre en œuvre une chaîne d'approvisionnement respectueuse de l'environnement, adaptée aux risques et aux impacts du changement climatique.

## **L'absence de «réfugiés climatiques» dans le droit international et l'inadéquation des mécanismes juridiques internationaux existants**

Les réfugiés climatiques ne sont pas bien protégés dans le système actuel du droit international. Le droit international des réfugiés a été développé principalement par *la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés* et son *Protocole de 1967*. Cette convention définit ce qu'est un réfugié, la protection juridique, l'assistance et les droits sociaux auxquels les réfugiés ont droit, ainsi que les obligations des réfugiés à l'égard de leur pays d'accueil. Selon la convention, un réfugié est défini comme «une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui, du fait de cette crainte, ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays où y retourner».

En fait, les États ne doivent pas fonder leur évaluation du statut de réfugié potentiel d'une personne sur le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la religion et le pays d'origine. Une fois qu'un État a déterminé qu'une personne remplit les conditions requises pour obtenir le statut de réfugié, il doit accorder l'asile aux réfugiés remplissant les conditions requises et, en vertu du principe de non-refoulement, empêcher les États d'envoyer des réfugiés dans des territoires où ils craignent que leur vie ne soit menacée. En outre, les pays d'accueil sont tenus d'accorder aux réfugiés l'accès aux tribunaux nationaux, à l'enseignement primaire, au travail et à des documents tels que les passeports de réfugiés.<sup>31</sup>

Toutefois, cette définition du réfugié ne couvre pas la majorité des personnes déplacées par la suite. À l'exception d'une partie des personnes qui ont quitté des régions déstabilisées par le changement climatique, la plupart d'entre elles ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir le statut de réfugié au titre de *la convention de 1951*. En fait, ces personnes ont perdu l'intégralité de leur maison à cause du changement

<sup>31</sup> Tyler Bergeron, 2023. No Refuge for 'Climate Refugees' in International Law. [En ligne] disponible sur : < <https://www.lclark.edu/live/blogs/200-no-refuge-for-climate-refugees-in-international>>. (Consulté le 15, février, 2024)

climatique. En tant que seule autorité largement contraignante sur la définition du statut de réfugié, *la Convention de 1951* ne profite pas aux personnes déplacées par le climat et place la communauté internationale dans une position passive en ce qui concerne la réponse aux déplacements climatiques et la réinstallation des réfugiés face au changement climatique.

Outre *la convention de 1951*, le seul accord multinational contraignant qui offre une certaine protection aux personnes déplacées par le climat est un accord africain, *la convention de 1969 de l'Organisation de l'unité africaine* régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, qui est un accord régional offrant la protection la plus large aux réfugiés. L'accord ajoute à la définition du réfugié que «le terme de réfugié s'applique également à toute personne qui a été contrainte de quitter son lieu de résidence à la suite d'une agression extérieure, d'une occupation, d'une domination étrangère ou d'une perturbation grave de l'ordre public en tout ou en partie dans son pays d'origine». Les lacunes de l'accord résident dans le fait qu'il n'envisage pas directement le statut des «réfugiés climatiques» et, en outre, qu'il ne définit pas les obligations des États vis-à-vis des réfugiés en matière d'octroi de l'asile.<sup>32</sup> En bref, *la convention de l'OUA* n'offre pas la protection globale et le statut dont les personnes déplacées pour des raisons climatiques ont besoin de toute urgence.

Les lois et mécanismes existants ne répondent manifestement pas aux besoins de protection uniques des personnes déplacées par la crise climatique. Modifier le droit international des réfugiés existant en élargissant la définition d'un réfugié pourrait potentiellement ouvrir la porte à une renégociation, sapant ainsi les mécanismes de protection existants. Il est donc essentiel de créer un cadre juridique entièrement nouveau pour la protection des réfugiés climatiques en dehors du champ d'application de *la convention de 1951* sur les réfugiés.

## Manque de coopération internationale

Le problème des réfugiés est une question de grande ampleur, dans laquelle les pays d'origine, d'accueil et de transit des réfugiés sont tous impliqués, de sorte que la solution du problème des réfugiés exige la pleine coopération de la communauté internationale. Toutefois, le droit international des réfugiés ne prévoit pas la répartition de la responsabilité des réfugiés entre les États, de sorte qu'une grande partie de la coopération internationale s'effectue dans un vide normatif. En termes d'organisations internationales et de coopération internationale, ni le HCR, ni la coopération interrégionale et intergouvernementale de l'UE avec l'Afrique ne remplissent les conditions de base pour résoudre le problème des réfugiés internationaux, ce qui met en péril les tentatives de la communauté internationale de résoudre le problème des déplacements mondiaux. Ces dernières années, l'émergence de crises de réfugiés en Afghanistan, au Venezuela et en Ukraine, ainsi que le changement climatique, les catastrophes naturelles et d'autres facteurs qui ont contribué à l'augmentation du nombre, de l'ampleur et des problèmes liés aux réfugiés, ont renforcé les exigences en matière de coopération internationale sur les questions relatives aux réfugiés.<sup>33</sup>

L'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR) par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018 a marqué une étape historique et nécessaire pour fournir le premier cadre

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Susan Fratzke et Hannes Einsporn, 2023. Achieving Meaningful International Cooperation on Displacement : Can the 2023 Global Refugee Forum Deliver ? [En ligne] disponible sur : < <https://www.migrationpolicy.org/news/global-refugee-forum> >. (Consulté le 14, février, 2024)

global pour le partage des responsabilités, la réponse et les solutions aux situations de réfugiés. Toutefois, ces dernières années, l'environnement politique dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à revenu élevé, s'est refroidi à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile, alors que le nombre de réfugiés continue d'augmenter et que les retombées connexes continuent d'émerger. Les approches politiques des pays riches d'Europe et d'ailleurs se sont de plus en plus concentrées sur la dissuasion, visant à empêcher les migrants forcés d'atteindre leurs frontières, à bloquer les demandes d'asile et à accroître la pression sur les pays situés en amont des routes migratoires pour qu'ils traitent ou renvoient les personnes en quête de protection.

Le premier Forum mondial sur les réfugiés, qui s'est tenu en 2019, a donné lieu à 1,690 engagements visant à promouvoir la solidarité mondiale, notamment des promesses d'améliorer les droits juridiques des réfugiés dans les pays de premier asile, d'accroître l'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire et supérieur, de réduire les obstacles à la participation formelle des réfugiés à l'économie du pays d'accueil et d'augmenter le nombre de places de réinstallation et d'autres voies disponibles pour les réfugiés.<sup>34</sup> Pourtant, seuls 30 % environ de ces engagements ont été tenus et, jusqu'à présent, l'ambition de trouver des solutions durables aux crises de réfugiés prolongées par le biais de forums et de processus de pacte n'a pas non plus été atteinte.

À l'heure actuelle, la responsabilité des réfugiés incombe principalement aux pays voisins en conflit, ce qui crée d'énormes pressions en matière d'accueil. Selon le HCR, la grande majorité (71 %) des réfugiés sont accueillis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. De nombreux pays d'accueil, dont la Turquie et le Pakistan, sont confrontés à une série de crises -- instabilité régionale, difficultés économiques, changement climatique et catastrophes naturelles -- qui ne font qu'exacerber les problèmes existants. Cependant, le coût des engagements pluriannuels (voire décennaux) en faveur de l'accueil des réfugiés n'a pas été partagé équitablement, le soutien international aux pays d'accueil a diminué au fil du temps et les pays d'accueil ont eu du mal à accéder au financement important nécessaire pour accueillir les réfugiés en raison d'un manque de ressources externes suffisantes, ce qui rend difficile la fourniture de services sociaux, d'infrastructures, de moyens de subsistance, de logements et d'autres services de base aux réfugiés et aux communautés d'accueil.<sup>35</sup> Une autre solution consiste à élargir le nombre d'options offertes aux réfugiés, tels que la recherche d'un emploi dans des pays tiers. Mais il existe des pénuries complexes de visas et des retards de traitement, ainsi que des préjugés implicites qui peuvent empêcher les personnes déplacées d'accéder à des opportunités de mobilité pour lesquelles elles pourraient autrement se qualifier. La proposition de passeport Nansen 2.0 présentée au Forum est l'une des mesures les plus prometteuses dans cette direction, et de telles possibilités de mobilité soulageraient la pression sur les pays d'accueil et témoigneraient de la solidarité internationale.<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> Sharmarke Ahmed, 2023. A perfect storm of crises : Why refugee-hosting countries need more support. [En ligne] disponible sur : < <https://www.icmpd.org/blog/2023/a-perfect-storm-of-crises-why-refugee-hosting-countries-need-more-support> >. (Consulté le 14, février, 2024)

<sup>36</sup> Susan Fratzke et Hannes Einsporn, 2023. Achieving Meaningful International Cooperation on Displacement : Can the 2023 Global Refugee Forum Deliver ? [En ligne] disponible sur : < <https://www.migrationpolicy.org/news/global-refugee-forum> >. (Consulté le 14, février, 2024)

# Solutions possibles

## Améliorer les mécanismes juridiques internationaux relatifs à la réinstallation et à la protection des réfugiés

Le Pacte mondial pour les réfugiés, reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019, établit un nouveau modèle global de réponse aux réfugiés qui fournit un soutien plus prévisible et durable pour alléger la pression sur les pays d'accueil des réfugiés, accroître les possibilités pour les réfugiés de devenir autonomes, élargir l'accès des réfugiés à des solutions de pays tiers, telles que la réinstallation et d'autres voies, et soutenir l'amélioration des conditions dans les pays d'origine des réfugiés afin qu'ils puissent de rentrer chez eux en toute sécurité et dans la dignité. L'un des principaux objectifs du pacte est de permettre aux États de mieux protéger les réfugiés grâce à la réinstallation, qui constitue un moyen concret de solidarité et de soutien aux pays d'accueil. Les États offrent d'autres formes de soutien et d'opportunités aux réfugiés, notamment le regroupement familial et l'accès au travail et à l'éducation.<sup>37</sup> Étant donné qu'il s'agit d'un pacte mondial, il n'est pas juridiquement contraignant, mais il exprime la volonté politique et l'ambition de sociétés nationales entières de renforcer la coopération et la solidarité avec les réfugiés et Le pacte introduit le concept de «plate-forme de soutien». Cette plateforme peut fournir un soutien spécifique et ciblé aux réfugiés et aux pays et communautés d'accueil concernés. Ses principales fonctions sont les suivantes

- (a) Favoriser l'engagement politique et le plaidoyer en faveur de la prévention, de la protection, de la réponse et des solutions
- (b) mobiliser une assistance financière, matérielle et technique, ainsi que des moyens complémentaires pour la réinstallation et l'admission des réfugiés dans des pays tiers.
- (c) promouvoir une réponse humanitaire et de développement coordonnée, notamment par le biais d'un comportement de développement et d'un engagement soutenu en faveur des communautés d'accueil et des réfugiés.
- (d) soutenir des initiatives politiques globales visant à réduire la pression sur les pays d'accueil, à développer l'autonomie et la résilience, et à trouver des solutions<sup>38</sup>

Le Pacte appelle également au financement et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources. La clé d'une mise en œuvre réussie du Pacte mondial est la mobilisation d'un financement public et privé opportun, prévisible, adéquat et durable, en gardant à l'esprit : le désir de toutes les parties prenantes concernées de maximiser l'utilisation efficace et efficiente des ressources, de prévenir la fraude et d'assurer la transparence. Les États et les acteurs humanitaires s'efforceront de veiller à ce que l'aide humanitaire apportée en réponse aux situations d'urgence et aux situations prolongées soit fournie en temps voulu, de manière adéquate et en fonction des besoins, dans le plein respect des principes humanitaires, notamment par la fourniture d'un financement prévisible, souple, non affecté et pluriannuel, dans la mesure du possible.

<sup>37</sup> ONU, 2022. «Rapport spécial» : La demande mondiale de réinstallation des réfugiés continuera d'augmenter en 2022. [En ligne] disponible sur : < <https://news.un.org/zh/story/2022/01/1096922>>. (Consulté le 16, février, 2024)

<sup>38</sup> ONU, 2018. Global Compact on Refugees. [En ligne] disponible sur : < <https://www.un.org/zh/documents/treaty/A-73-12>>. (Consulté le 16, février, 2024)

## **Améliorer la capacité des pays d'origine et des pays d'accueil à faire face aux problèmes climatiques et à protéger les réfugiés**

Étant donné que les pays d'origine des réfugiés sont souvent des pays en développement avec des bases économiques faibles, manquant de capacités suffisantes pour faire face aux défis du changement climatique, les nations peuvent aider ces pays d'origine à améliorer leur adaptabilité au changement climatique et leur capacité à se préparer aux catastrophes, en améliorant les infrastructures techniques et en fournissant un soutien technique. Par exemple, aider les pays d'origine des réfugiés à mettre en place des systèmes d'alerte précoce au changement climatique, à prendre des mesures de prévention avant l'occurrence des catastrophes, à atténuer les situations de catastrophe, et à prévenir à la source la création de réfugiés.

Tout en améliorant la capacité des pays d'origine à faire face au changement climatique, il est également nécessaire de renforcer leur capacité à protéger les réfugiés. La majorité des pays vulnérables au changement climatique se trouvent dans des zones écologiquement fragiles et sont des pays en développement qui, face aux impacts du changement climatique, ont souvent du mal à y faire face seuls. Pour garantir la sécurité de survie de leurs citoyens, ces pays requièrent la compréhension et l'aide auprès de la communauté internationale. Cela est particulièrement vrai pour les petits États insulaires, qui sont extrêmement affectés par des phénomènes tels que les ouragans et la montée du niveau de la mer, menaçant tout le pays. Ces gouvernements, incapables de faire face seuls, peuvent chercher de l'aide temporaire ou permanente auprès de pays voisins ou de pays développés. En 2016, le Premier ministre de Tuvalu, Enele Sopoaga, a prononcé un discours lors de la cérémonie de signature de l'accord sur le changement climatique aux Nations Unies, appelant à l'adoption d'une résolution des Nations Unies pour fournir un cadre de protection juridique international aux personnes déplacées en raison du changement climatique.<sup>39</sup> Le gouvernement de Tuvalu avait également demandé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de reconnaître le statut de réfugié de ses résidents et de fournir l'installation et l'assistance correspondantes.

Outre les pays d'origine des réfugiés, il est également nécessaire d'améliorer la capacité des pays d'accueil à faire face au changement climatique. D'une part, les pays d'accueil capables, en particulier ceux responsables du changement climatique mondial qui ont joué un rôle majeur dans son accélération et ont réalisé le plus grand développement, mais ont causé des impacts irréversibles sur le climat mondial, devraient participer activement aux accords internationaux sur le changement climatique et contribuer à l'atténuation du changement climatique en adoptant des énergies propres, des technologies économes en énergie, et en contrôlant les émissions de gaz industriels. D'autre part, pour les pays d'accueil avec des capacités nationales plus faibles, il convient de fournir un soutien financier et technique, d'améliorer la construction d'infrastructures, et de diminuer la sensibilité et la vulnérabilité aux impacts négatifs du changement climatique.

En même temps, il est essentiel d'améliorer la capacité des pays d'accueil à protéger les réfugiés et à améliorer leur qualité de vie. Premièrement, offrir davantage de quotas de visas aux réfugiés affectés par le climat afin qu'ils puissent rester légalement dans le pays d'accueil. Deuxièmement, fournir aux réfugiés arrivants des opportunités d'emploi,

<sup>39</sup> Megan Rowling, 2016. Tuvalu PM Urges New Legal Framework for Climate Migrants. [En ligne] disponible sur : <<https://www.reuters.com/article/us-humanitarian-summit-climatechange-mig-idUSKCN0YF2UD>>. (Consulté le 16, février, 2024)

des logements, des soins médicaux, des garanties éducatives, et d'autres politiques visant à sécuriser la vie des réfugiés et à améliorer leur qualité de vie. Par exemple, le gouvernement australien a lancé le « Seasonal Worker Program Stream » pour les migrants des îles du Pacifique, plaçant de nombreux travailleurs migrants des îles du Pacifique dans le secteur agricole australien.<sup>40</sup> Troisièmement, compte tenu du fait que la plupart des pays d'accueil des réfugiés sont des pays en développement avec des fonds limités pour le placement des réfugiés, il est possible d'établir un fonds de secours pour les « réfugiés climatiques » similaire au Fonds vert pour le climat, principalement financé par les pays développés, mais pouvant également accepter des dons individuels, destiné spécifiquement à l'aide et au placement des réfugiés climatiques.

## Amélioration des mécanismes de reconnaissance et de réparation des réfugiés

Le mécanisme de reconnaissance et de réparation des réfugiés est un ensemble de procédures et de politiques visant à déterminer l'éligibilité au statut de réfugié et à fournir une protection et un soutien aux personnes contraintes de quitter leur foyer en raison de persécutions, de conflits armés ou de catastrophes naturelles. Ce mécanisme est défini par le droit international et les lois nationales, et implique la participation de différentes entités gouvernementales et non gouvernementales.

Le processus de reconnaissance des responsabilités consiste à examiner et évaluer les cas individuels afin de déterminer s'ils répondent à la définition de réfugié selon *la Convention de 1951* et son *Protocole de 1967*. Cela implique généralement des entretiens avec les demandeurs, l'examen des preuves et des documents fournis, ainsi que la prise en compte des risques et des difficultés auxquels ils sont confrontés.

Une fois qu'une personne est reconnue comme réfugiée, elle peut bénéficier d'une gamme de protections et de soutiens, notamment un logement sécurisé, des soins de santé, une éducation, des opportunités d'emploi, ainsi que d'autres besoins de base. Un mécanisme de réparation peut être mis en place pour indemniser les personnes ayant subi des préjudices corporels ou des pertes matérielles en raison de persécutions gouvernementales ou d'échecs. Cette indemnisation peut être fournie par les gouvernements nationaux ou des organisations internationales, dans le but d'aider les victimes à se réinstaller et à reconstruire leur vie.

Cependant, actuellement, les réfugiés climatiques n'ont pas de statut juridique défini. Pour améliorer les mécanismes de reconnaissance et de réparation des réfugiés climatiques, deux solutions principales sont envisagées au niveau international : 1. Inclure les « réfugiés climatiques » dans *la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*, leur permettant ainsi d'obtenir un statut de réfugié légal et les mêmes réparations que les réfugiés traditionnels ; 2. Établir un nouveau traité international spécifique aux réfugiés climatiques pour créer un mécanisme de protection dédié.

Dans le premier scénario, *la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés* a été révisée en 1967 par le biais du *Protocole de Kyoto* pour s'adapter aux réalités de l'époque.

<sup>40</sup> Rose Hawkins, 2020. Stepping up to Australia's Climate-Refugee Conundrum. [En ligne] disponible sur : <<https://asialink.unimelb.edu.au/asialink-dialogues-and-applied-research/emerging-voices/stepping-up-to-australiasclimate-refugee-conundrum>>. (Consulté le 16, février, 2024)



Sur cette base, il est envisageable que la révision concernant les «réfugiés climatiques» ait un objectif similaire au *Protocole de Kyoto de 1967*, et que la définition actuelle des réfugiés, qui n'est pas entièrement conforme à la situation actuelle, puisse être modifiée.

En ce qui concerne le deuxième scénario, à long terme, les réfugiés climatiques ne pourront pas retourner chez eux, ce qui signifie que leurs recours et mécanismes de réparation doivent différer de ceux des réfugiés traditionnels. Les réfugiés climatiques nécessitent un cadre pour recevoir une assistance adéquate, ce qui conduit certains à croire que la meilleure solution consiste à créer un nouveau traité et à établir une nouvelle institution similaire au HCR pour faire face à la crise massive des réfugiés climatiques.

## **Améliorer les mécanismes d'intégration et de retour des réfugiés**

L'intégration sociale des réfugiés est essentielle pour leur permettre de reconstruire leur vie dans leur nouvel environnement. Les gouvernements hôtes devraient offrir aux réfugiés une éducation complète et une formation professionnelle pour les aider à acquérir les compétences nécessaires pour mieux s'intégrer dans la société locale. Cela inclut la fourniture d'une éducation de base aux enfants pour s'assurer qu'ils ne perdent pas leur accès à l'éducation en raison du déplacement, ainsi que des cours de langues et une formation professionnelle pour les adultes afin qu'ils puissent participer au marché du travail.

L'intégration sur le marché du travail est essentielle à l'autonomie économique des réfugiés. Les pays d'accueil devraient mettre en place des politiques permettant aux réfugiés de participer au marché du travail et de fournir des permis de travail et des services de placement. Dans le même temps, les entreprises locales devraient être encouragées à embaucher des réfugiés afin de promouvoir l'autonomie économique des réfugiés par des incitations telles que des incitations fiscales. Cela contribue non seulement à l'intégration des réfugiés, mais aussi à la diversification économique et à la croissance des pays d'accueil.

L'établissement et l'amélioration des services sociaux et des réseaux de soutien sont essentiels au bien-être à long terme des réfugiés. Les pays d'accueil devraient fournir des services sociaux, y compris des services médicaux, de santé mentale, d'assistance juridique, etc., et veiller à ce que les réfugiés reçoivent le soutien nécessaire. En outre, encourager la participation de la communauté et promouvoir la compréhension mutuelle et l'intégration des réfugiés et de la population locale à travers des programmes de bénévolat et des activités d'échange culturel contribue à briser les barrières et à créer un environnement social harmonieux.

Pour de nombreux réfugiés, le retour dans leur pays d'origine est leur ultime aspiration. Les <sup>41</sup>programmes de rapatriement volontaire devraient être encouragés lorsque les conditions de sécurité dans les pays d'origine s'améliorent et que les réfugiés sont prêts à rentrer. Cela nécessite une coopération étroite entre le HCR et les gouvernements des pays d'origine afin de garantir la sécurité des réfugiés pendant le processus de retour et la sécurité de leur vie après leur retour. Cela comprend la fourniture de l'aide matérielle nécessaire, le soutien au logement et des projets de réhabilitation communautaire.

---

41 HCR, Solutions à long terme.

La communauté internationale doit soutenir le processus de paix et la reconstruction nationale dans les pays d'origine, résoudre les conflits par des négociations politiques et créer les conditions d'un retour sûr des réfugiés. Il peut s'agir de fournir un soutien politique, économique et sécuritaire, ainsi que d'aider les pays d'origine à mettre en place des structures de gouvernance efficaces et des systèmes d'État de droit. Parallèlement, un mécanisme de surveillance continue est mis en place pour évaluer les conditions de sécurité et de vie des réfugiés à leur retour dans leur pays et s'assurer qu'ils ne soient pas à nouveau déplacés de force.

Le cadre mondial de réponse aux réfugiés est un outil essentiel de la communauté internationale pour répondre à la crise des réfugiés. Ce cadre devrait continuer à se développer et à s'améliorer afin de garantir une coordination et une réponse mondiale au problème des réfugiés. La communauté internationale doit mettre en place un mécanisme de réponse plus souple et plus efficace afin de pouvoir agir rapidement en cas de nouvelle crise des réfugiés.

La mise en place de mécanismes de diplomatie préventive et de résolution des conflits contribuera à réduire les nouveaux flux de réfugiés. La communauté internationale doit s'engager à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise des réfugiés, telles que la pauvreté, les inégalités et l'instabilité politique. Cela peut impliquer la promotion de projets de développement durable, la promotion des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique, ainsi que le soutien à la consolidation de la paix et à l'inclusion sociale.

L'amélioration des mécanismes d'intégration et de retour des réfugiés internationaux est un processus à long terme et continu qui nécessite une attention et une contribution continues de la communauté internationale. Grâce à ces mesures, nous pouvons progresser vers une communauté internationale plus juste, inclusive et sûre, en veillant à ce que les réfugiés puissent reconstruire leur vie dans le respect et la dignité.

## **Augmentation du support financier, technologique et d'autre capacité concernant**

Le financement est un sujet important pour améliorer la vie des réfugiés et constituera une partie importante de la solution. Quant au support financier, il nous faut le diviser en deux parties : le budget pour les organisations et les investissements envers les divers facteurs.

Les organisations internationales jouent un rôle indispensable pour l'amélioration des conditions de vie des réfugiés en fournissant les substances nécessaires, améliorant l'environnement de vie et contactant les gouvernements. En référant les budgets précédents du HCR, on constate que les facteurs principaux s'identifient dans les quatre domaines là-dessous : Protéger, Répondre, Responsabiliser et Résoudre<sup>42</sup>. C'est-à-dire les sujets et la responsabilité pour les organisations internationales devraient être liées à la création d'un environnement et d'une protection favorable, l'amélioration des droits fondamentaux dans les milieux sûrs, la sensibilisation des communautés sur l'égalité des genres et la recherche sur la solution. Ces quatre domaines concluent presque tous les facteurs chargés par les organisations internationales et les financements devraient continuer à consacrer à ces domaines.

<sup>42</sup> HCR, 2022. Rapport Global du HCR 2022. Genève : HCR, p.13.

La dépense de l'organisation ne se limite pas à ces facteurs. La dépense personnelle et institutionnelle occupe aussi une place indispensable. D'un côté, l'identification des réfugiés et l'offre de leur document d'identité nécessaire engendre un défi pour les pays d'asile. Afin de résoudre le problème, le HCR coopère avec les pays membres de construire un système durable sur l'identification et l'installation ; d'autre côté, le HCR continue sa fourniture des ressources nécessaires pour les réfugiés telles que la nutrition, le transport et d'autre article dont ils ont besoin en ayant la capacité de fournir des aides urgentes. De plus, il est à noter que la dépense pour la solution est toujours ignorée. Ce genre de budget vise spécialement à trouver la solution dans les régions en conflits.

C'est la raison pour laquelle l'augmentation financière pour les budgets est important. Pour les organisations internationales, leurs travaux exercent une influence incomparable dans la solution des affaires. À mesure de la fréquence des conflits à la fois le changement climatique, l'augmentation des dépenses est prévenue.

Vue de la fragilité de l'infrastructure des camps de réfugiés, l'investissement infrastructurel et technologique devient indispensable. Comme ce que l'article a mentionné, seulement 10% des réfugiés ont l'accès à l'électricité et la plupart des réfugiés utilisent les énergies fossiles pour cuisiner.

L'investissement pour le support, d'un côté devrait se focaliser à la solution des problèmes actuels, et d'autre côté mérite d'encourager au changement des énergies afin d'éliminer le fait de changement climatique à l'échelle mondiale.

Le premier exige une accélération de l'accès des infrastructures relativement avancées que celles précédentes telles que les nouvelles énergies ou l'épurateur afin d'offrir la fourniture stable des ressources. Prenant l'exemple de camp de réfugiés qui a lieu toujours dans les régions relativement reculées. Cela signifie que non seulement la condition du camp envisageant un grand écart mais aussi la communauté locale. Néanmoins, la fourniture des organisations internationales ne suffit pas. Parfois, ces régions se dépendent de l'aide nationale du pays d'asile. Dans ce cas, afin d'améliorer la résilience des réfugiés, la construction des appareils de nouvelle énergie devient un choix tel que les panneaux solaires. D'ailleurs, « Promouvoir l'accès à l'énergie de cuisson et aux fourneaux par le biais des marchés locaux et des méthodes basées sur le marché Cuisinière de cuisine<sup>43</sup> » est cité dans le guide des HCR sur l'énergie.

Bien que le texte précédent ait mis l'accent sur l'investissement et le ravitaillement, en fait, la question du transport doit être la plus importante. D'un côté, pour les réfugiés résidant dans un lieu fixe, le ravitaillement joue un certain rôle dans leur qualité de vie; tandis que de l'autre côté, pour les réfugiés vivant dans une zone de guerre, comment fournir des biens humanitaires devient un défi. Le HCR travaille actuellement à rendre ce processus de transport durable afin de réduire les émissions de carbone et promouvoir un mode de développement vert et sain, de sorte que l'impact du changement climatique sur les réfugiés puisse être réduit<sup>44</sup>. Pour atteindre cet objectif, HCR a redessiné ses marchandises avec l'utilisation de matériaux recyclables et biodégradables, tout en réduisant les pertes.

Donc la résolution du problème fait face à plusieurs défis et besoins. D'un côté, l'investissement financier doit résoudre les difficultés profondes des réfugiés actuels en donnant aux réfugiés nécessaires d'aide; alors qu'à l'autre côté, il faut tenir compte

43 HCR, Stratégie Globale pour les énergies durables 2019-2024. Genève : HCR, p. 16.

44 HCR, 2023. Cinq voies pour construire une chaîne logistique verte par le HCR. [En ligne] disponible sur : <<https://www.unhcr.org/cn/17945-%e8%81%94%e5%90%88%e5%9b%bd%e9%9a%be%e6%b0%91%e7%bd%b2%e5%bb%ba%e8%ae%be%e7%bb%bf%e8%89%b2%e4%be%9b%e5%ba%94%e9%93%be%e7%9a%84%e4%ba%94%e6%9d%a1%e8%b7%af%e5%be%84.html>>. (Consulté le 19, février, 2024)

de la protection de l'environnement et du développement durable tout en réduisant les émissions de carbone dans le domaine de l'énergie et des matières premières. Bien que ce dernier ne soit pas principalement responsable de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il est nécessaire de promouvoir une coopération entre les États et les réfugiés eux-mêmes ainsi que fournir aux réfugiés nécessaires d'aide sur cette question.

## **Développer un cadre pour le dialogue régional et la coopération internationale sur les questions relatives aux réfugiés**

*La Convention mondiale sur les réfugiés*, adoptée par la résolution 73/151 de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, «reflète la volonté politique et l'ambition de la communauté internationale dans son ensemble de renforcer la coopération et la solidarité à l'égard des réfugiés et des pays d'accueil touchés». Toutefois, la Convention n'est pas juridiquement contraignante et ne permet pas une répartition claire des charges et des responsabilités sous une forme juridique. Il s'agit donc bien d'un principe de solidarité et de coopération internationales dans la Déclaration des principes du droit international, et les solutions doivent être recherchées sur la base du principe de coopération internationale.

À l'heure actuelle, grâce aux efforts des Nations unies et des principaux pays du monde, un certain nombre de formes locales et mondiales de coopération internationale ont été mises en place. Toutefois, à mesure que l'ampleur du problème des réfugiés augmentait, la coopération régionale et internationale en la matière était de plus en plus sollicitée et, d'une part, il était nécessaire de renforcer le dialogue et la coopération au niveau régional. L'Union européenne, par exemple, a adopté un système d'asile commun afin de partager la charge de travail des réfugiés et de répondre ensemble au problème des réfugiés. Au niveau international, le travail de l'UE comprend trois aspects : premièrement, la recherche d'une coopération sur les affaires de réfugiés dans le cadre des Nations unies et la demande d'un soutien accru de la part des agences concernées ; deuxièmement, le renforcement de la coopération avec les principaux pays, y compris la coopération avec les États-Unis et la Russie dans le processus de lutte contre le terrorisme et la solution politique à la question de la Syrie ; et troisièmement, le renforcement de la coopération avec les pays régionaux, y compris la fourniture d'une assistance économique aux pays d'exode des réfugiés, tels que la Turquie, le Liban et la Jordanie, ainsi que la fourniture d'une assistance sur les affaires politiques et de sécurité régionales, telles que l'Arabie saoudite et l'Iran, et ainsi de suite.<sup>45</sup> D'autre part, le rôle des organisations internationales dans les questions relatives aux réfugiés devrait être renforcé. Les longues années d'opérations internationales de protection des réfugiés menées par le HCR nous ont montré l'efficacité remarquable de nombreuses organisations non gouvernementales internationales dans le travail de protection des réfugiés. Par exemple, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a aidé avec succès 211 120 réfugiés turcs à s'installer à l'étranger grâce à son programme de réinstallation en 2016.

<sup>45</sup> Cui Hongjian, 2016. Le dilemme et la solution à la crise des réfugiés en Europe. [En ligne] disponible sur : < [https://www.ciis.org.cn/yjcg/xslw/202007/t20200710\\_1169.html](https://www.ciis.org.cn/yjcg/xslw/202007/t20200710_1169.html) >. (Consulté le 16, février, 2024)

# Analyse des situations des pays et des régions

## Union européenne et Royaume-Uni

L'Union européenne et le Royaume-Uni, en tant que pays d'accueil pour les réfugiés, sont également confrontés aux défis du changement climatique. Depuis 30 ans, l'Europe subit un réchauffement plus de deux fois supérieur à la moyenne planétaire, révèle un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du service Copernicus de surveillance du changement climatique. Les températures, en Europe, ont subi une élévation considérable au cours de la période 1991-2021, avec un réchauffement d'environ +0,5 °C par décennie, constatent les experts de l'OMM. En conséquence, les glaciers alpins ont perdu 30 mètres d'épaisseur entre 1997 et 2021. Les catastrophes climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes causés par le réchauffement climatique, en particulier les vagues de chaleur, ont d'innombrables incidences sur la santé de la population européenne en particulier à cause de l'augmentation des zoonoses (les pathologies passant de l'animal à l'homme), et des maladies transmises par des aliments, l'eau ou des vecteurs divers, ainsi que des problèmes de santé mentale.<sup>46</sup> En outre, les Pays-Bas, membre de l'Union européenne, situés en grande partie sous le niveau de la mer, sont confrontés à la menace croissante de l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique. L'intrusion marine et la gravité ainsi que la fréquence des inondations terrestres augmentent en raison du changement climatique.

Malgré les impacts du réchauffement climatique, l'Union européenne et le Royaume-Uni disposent de technologies avancées et de politiques écologiques, ce qui est favorable à l'atténuation des effets du changement climatique sur les réfugiés. En vertu de la loi européenne sur le climat, les pays de l'UE doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030. L'objectif est de rendre l'UE neutre pour le climat à l'horizon 2050. (Le Royaume-Uni vise également la neutralité carbone pour l'année 2050) Pour atteindre cet objectif, les dirigeants européens ont proposé d'améliorer les normes en matière de finance verte, renforcer le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, stimuler une innovation respectueuse du climat et d'autres mesures. En plus, avec ses États membres, l'UE est le premier bailleur de fonds au monde dans la lutte contre le changement climatique. Les fonds qu'elle fournit appuient des actions liées au climat dans les pays en développement afin de faciliter leur transition écologique et de lutter contre les conséquences du changement climatique.<sup>47</sup> En décembre 2020, le gouvernement britannique a annoncé de nouveaux objectifs et mesures pour lutter contre le changement climatique, incluant la transformation de la structure de l'approvisionnement énergétique et des modèles socio-économiques, ainsi que la transition écologique de l'industrie automobile.

Selon les données de la Commission européenne, les primo-demandeurs d'asile en Europe en 2022 proviennent principalement de pays tels que la Syrie, l'Afghanistan, le Venezuela, la Colombie, la Turquie, le Bangladesh et le Pakistan,<sup>48</sup> Parmi eux, l'Afghanistan a été classé en 2021 par *Global Climate Risk Index 2021* comme le sixième pays le

46 ONU, 2022. Le réchauffement climatique avance plus vite en Europe que dans le reste du monde, selon l'OMM. [En ligne] disponible sur : <<https://news.un.org/fr/story/2022/11/1129417>>. (Consulté le 16, février, 2024)

47 Conseil Européen. Changement climatique : ce que fait l'UE. [En ligne] disponible sur : <<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/>>. (Consulté le 16, février, 2024)

48 Commission européenne. Statistiques sur la migration vers l'Europe. [En ligne] disponible sur : <[https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-of-life/statistics-migration-europe\\_fr#les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-en-europe](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-of-life/statistics-migration-europe_fr#les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-en-europe)>. (Consulté le 16, février, 2024)

plus gravement affecté par les menaces liées au climat, tandis que le Bangladesh et le Pakistan figurent parmi les dix pays les plus affectés par les événements météorologiques extrêmes.<sup>49</sup> Actuellement, en raison de l'absence de critères clairs définissant les « réfugiés climatiques », les politiques de l'Union européenne et du Royaume-Uni à ce sujet sont limitées.

Outre la protection des réfugiés, certains universitaires européens appellent à l'élaboration urgente de mesures pour prévenir les déplacements causés par le changement climatique. Des textes législatifs de l'UE prévoient des mesures propres à prévenir les déplacements liés à des facteurs environnementaux, qui pourraient être adaptées afin de protéger les personnes déplacées dans ce contexte, comme il était indiqué dans le document de travail des services de la Commission portant sur le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les migrations, élaboré en 2013.<sup>50</sup>

En plus de l'absence de politiques, de mécanismes et de lois de protection pour les réfugiés affectés par le climat, l'Europe est confrontée à une tendance croissante d'hostilité envers les migrants. Le 20 décembre 2023, l'Union européenne a conclu un nouvel accord sur la question de l'immigration, auquel la Hongrie et la Pologne, situées à l'est de l'UE, ont exprimé une forte opposition, le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a déclaré : « Nous rejetons ce pacte migratoire avec force. Nous ne laisserons entrer personne contre notre volonté. »<sup>51</sup> En 2023, le Royaume-Uni a proposé une nouvelle loi sur l'asile, que le HCR considère comme « une violation flagrante du droit international ». Si ce projet de loi est adopté, il privera les personnes arrivant au Royaume-Uni par des voies non conventionnelles de leur droit de demander la protection en tant que réfugiés, telles que les réfugiés prenant des risques vitaux pour traverser la Manche en bateau pour atteindre le Royaume-Uni. Non seulement ces personnes ne pourront pas bénéficier de la protection des réfugiés, mais elles seront également soumises à la détention et à l'expulsion, indépendamment de leur situation personnelle.

En résumé, bien que l'Union européenne et le Royaume-Uni soient affectés par le changement climatique, comparés aux pays en développement à faible base, ils disposent d'une meilleure politique et d'un soutien technique, et ont la capacité d'offrir de l'aide à d'autres pays. Cependant, actuellement, il existe peu de politiques de protection spécifiquement pour les « réfugiés climatiques », et ils sont confrontés à une hostilité croissante envers l'immigration.

49 HCR, 2022. Global Climate Risk Index 2021. Genève : HCR, p. 7,15.

50 European Economic and Social Committee. Les réfugiés climatiques ne bénéficient que d'une faible protection, alors qu'ils représentent plus de la moitié de l'ensemble des migrants. [En ligne] disponible sur : <<https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/news/les-refugies-climatiques-ne-beneficient-que-dune-faible-protection-alors-quils-representent-plus-de-la-moitie-de>>. (Consulté le 16, février, 2024)

51 RFI. La Hongrie fermement opposée à la réforme prévue par le Pacte migratoire européen. [En ligne] disponible sur :<<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/la-hongrie-fermement-oppos%C3%A9e-%C3%A0-la-r%C3%A9forme-pr%C3%A9vue-par-le-pacte-migratoire-europ%C3%A9en/ar-AA1IPY8h#:~:text=La%20Hongrie%20n%E2%80%99a%20pas%20pu%20s%E2%80%99opposer%20au%20vote,ne%20laisserons%20entrer%20personne%20contre%20notre%20volont%C3%A9.%20C2%BB>>. (Consulté le 16, février, 2024)

## Turquie

La Turquie continue d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés dans le monde, alors que le nombre de personnes déplacées de force dans le monde en raison de conflits, de violences et de persécutions atteint des niveaux record. La Turquie accueille actuellement quelque 3,6 millions de réfugiés syriens enregistrés, ainsi que près de 320,000 personnes relevant de la compétence d'autres nationalités.<sup>52</sup>

La République de Turquie est partie à *la Convention de 1951* sur les réfugiés et au *Protocole de 1967*, et maintient la limitation géographique de *la Convention de 1951*, retenant ainsi la réinstallation dans un pays tiers comme la solution durable la plus souhaitable pour les réfugiés arrivés en raison d'événements survenus en dehors de l'Europe. La Turquie a entrepris des réformes législatives et institutionnelles afin de mettre en place un système national d'asile efficace et conforme aux normes internationales. En avril 2013, la toute première loi sur l'asile, la loi sur les étrangers et la protection internationale, a été approuvée par le Parlement et est entrée en vigueur le 11 avril 2014. Cette loi définit les principaux piliers du système national d'asile de la Turquie et établit la Présidence de la gestion des migrations (PMM) en tant que principale entité chargée de l'élaboration des politiques et des procédures pour tous les étrangers en Turquie. Le 22 octobre 2014, la Turquie a également adopté un règlement sur la protection temporaire, qui définit les droits et les obligations ainsi que les procédures pour les personnes bénéficiant d'une protection temporaire dans le pays.<sup>53</sup>

Cependant, les conditions géographiques, climatiques et socio-économiques de la Turquie la rendent très vulnérable au changement climatique et à d'autres risques environnementaux, ce qui fait de l'adaptation et de la résilience une priorité importante. La vulnérabilité de la Turquie est élevée dans la plupart des dimensions de la vulnérabilité climatique sélectionnées par la Banque mondiale.<sup>54</sup> Le pays connaît des problèmes de sécurité alimentaire, un stress hydrique croissant et des catastrophes sans précédent par rapport à des pays comparables.

## Syrie

La Syrie, un pays historique qui a été durement touché ces dernières années par la poursuite des conflits et des guerres, a considérablement détérioré les conditions de vie de sa population. Cependant, outre les guerres causées par l'homme, les conditions climatiques en Syrie ont eu un impact profond sur la qualité de vie des réfugiés. Cette section examinera l'impact spécifique des conditions climatiques difficiles en Syrie sur la vie des réfugiés afin de fournir une perspective globale.

Le climat syrien est dominé par les zones arides et semi-arides et les précipitations intérieures varient considérablement. Ces dernières années, la diminution des précipitations et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique ont aggravé les conditions climatiques en Syrie. Selon le comité international de la Croix-Rouge, la consommation d'eau en Syrie a diminué de 40 pour cent au cours des dix dernières années, ce qui est certainement un coup dur pour les

52 HCR. Refugees and Asylum Seekers in Turkey. [En ligne] disponible sur : < <https://www.unhcr.org/tr/en/refugees-and-asylum-seekers-in-turkey> >. (Consulté le 18, février, 2024)

53 *Ibid.*

54 BM, 2022. Key Highlights: Country Climate and Development Report for Türkiye. [En ligne] disponible sur : < <https://www.worldbank.org/en/country/turkey/brief/key-highlights-country-climate-and-development-report-for-turkiye> >. (Consulté le 18, février, 2024)

populations qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. La sécheresse a entraîné de mauvaises récoltes et des pénuries alimentaires, ce qui, à son tour, a aggravé les pressions existentielles des réfugiés.<sup>55</sup>

La vie des réfugiés syriens est déjà extrêmement difficile à cause de la guerre, et les mauvaises conditions climatiques aggravent encore la situation. Le HCR note que la détérioration des conditions de vie des réfugiés syriens dans les pays voisins, la réduction des ressources alimentaires et médicales et l'impact du COVID-19 rendent la vie plus difficile pour les réfugiés.<sup>56</sup> Au Liban, voisin de la Syrie, la proportion de réfugiés syriens vivant sous le seuil de pauvreté extrême a augmenté à 90 pour cent en raison du double choc de la crise financière et de l'épidémie.<sup>57</sup>

L'agriculture en Syrie est la principale source de subsistance de nombreuses familles réfugiées. Toutefois, la production agricole a été gravement touchée par la baisse des précipitations due au changement climatique. Ces dernières années, la Syrie a connu un climat exceptionnellement sec, caractérisé par des températures estivales incessantes et une forte diminution des précipitations, ce qui a non seulement entraîné de graves pertes de récolte pour l'agriculture, mais aussi provoqué de nombreux incendies dans tout le pays. Non seulement ces incendies détruisent les terres agricoles, mais ils menacent également les quartiers résidentiels des réfugiés, aggravant encore leur détresse.

La pénurie d'eau est un autre défi majeur pour les réfugiés syriens. Le CICR a noté que les installations d'approvisionnement en eau de la Syrie ont été massivement endommagées pendant le conflit, ce qui a mis des millions de personnes face à des difficultés d'accès à l'eau potable. Dans la province de Hasek, au moins 700,000 personnes souffrent de la rareté de l'eau dans leur vie quotidienne. Cette pénurie d'eau affecte non seulement la vie quotidienne des réfugiés, mais représente également une grave menace pour leur santé.

Face à la détresse des réfugiés syriens, la communauté internationale a pris une série de mesures. Des organisations comme le HCR et le CICR ont mené des centaines de projets en Syrie et dans les pays voisins pour construire des stations de pompage, fournir de l'eau potable et soutenir les fournisseurs de services locaux. Bien que ces efforts aient permis de soulager une partie des réfugiés, ils représentent un salaire modeste par rapport à leurs besoins.

Les conditions climatiques difficiles en Syrie ont un impact profond sur la qualité de vie des réfugiés. Des mauvaises récoltes agricoles causées par la sécheresse à la rareté de l'eau, en passant par la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, ces facteurs naturels interagissent avec les ravages de la guerre et rendent les conditions de vie des réfugiés syriens encore plus difficiles. Bien que la communauté internationale apporte une certaine aide, des efforts supplémentaires et des solutions à long terme sont nécessaires pour améliorer radicalement les conditions de vie des réfugiés. Dans ce processus, la coopération internationale, le soutien politique et l'aide humanitaire sont essentiels. Seule une approche intégrée permettra de donner de l'espoir aux réfugiés syriens, de les aider à reconstruire leurs maisons, à retrouver leur dignité et leur avenir.

55 ICRC, 2021. La crise de l'eau en Syrie : 40% de réduction de l'eau potable après dix ans de guerre. [En ligne] disponible sur : <<https://www.icrc.org/zh/document/syria-water-crisis-after-10-years-war>>. (Consulté le 10, février, 2024)

56 HCR, 2021. Dix ans de crise syrienne—les réfugiés luttent silencieusement pour leur survie. [En ligne] disponible sur : <<https://www.unhcr.org/cn/15657-%E5%8F%99%E5%88%A9%E4%BA%9A%E5%8D%B1%E6%9C%BA%E5%8D%81%E5%B9%B4-%E9%9A%BE%E6%B0%91%E9%BB%98%E9%BB%98%E4%B8%BA%E7%94%9F%E5%AD%98%E8%80%8C%E6%88%98.html>>. (Consulté le 10, février, 2024)

57 Wei Liang, 2019. La crise des réfugiés syriens et ses conséquences. [En ligne] disponible sur : <[http://iwaas.cass.cn/xslt/zdlt/201908/t20190812\\_4955511.shtml](http://iwaas.cass.cn/xslt/zdlt/201908/t20190812_4955511.shtml)>. (Consulté le 10, février, 2024)



## Myanmar

Après le coup d'État de février 2021, le Myanmar a sombré dans la violence. Pendant plus de deux ans, la junte militaire a pris le peuple birman en otage, lançant des séries d'attaques aveugles. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA Myanmar), à partir de la fin octobre 2023, le conflit armé s'est étendu aux deux tiers du pays, entraînant des déplacements massifs. Entre le début du coup d'État en février 2021 et octobre 2023, plus de 1,67 million de personnes ont été forcées de fuir au Myanmar, selon le HCR. Depuis que le conflit a éclaté le 27 octobre, 75 civils ont été tués et 94 blessés dans les zones de conflit du nord de l'État Shan, du sud de l'État Shan et de l'État Kayah. En outre, plus de 200 000 personnes ont été déplacées de force. L'OCHA a publié un communiqué de presse le 21 novembre, indiquant qu'au 21 novembre, près de 300,000 nouveaux réfugiés ont été ajoutés à travers le Myanmar depuis le 27 octobre 2023, le nombre de réfugiés atteignant plus de 286 000 dans de nombreux endroits, y compris le nord de l'État Shan, l'État Kayah, l'État Chin, la division de Sagaing, Mandalay, l'est de Bago, l'État Mon, et la division de Derindai. Il y a actuellement plus de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays dans tout le Myanmar, dont beaucoup ont connu plus d'un bouleversement. Ces familles sont confrontées à l'incertitude lors de leurs voyages migratoires et cherchent souvent refuge dans des jungles qui ne se prêtent pas au repos. On estime que près de la moitié de la population du Myanmar vit dans la pauvreté et que 12,9 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire grave ou modérée. Ces groupes sont simultanément exposés à des risques importants en matière de sécurité, en particulier la menace de contamination par des explosifs tels que les mines terrestres.

En raison des combats, les voies de transport ont été bloquées dans certaines régions, ce qui rend l'acheminement de l'aide humanitaire très difficile. Quelque 74 communes du Myanmar, dont la plupart des 17 communes de l'État de Rakhine, connaissent une interruption partielle, intermittente ou totale des communications et des services Internet.<sup>58</sup> Selon les données publiées par l'UNOCHA Myanmar, seuls 85 % des réfugiés dans le nord de l'État Shan ont reçu une fois une aide humanitaire.<sup>59</sup>

Outre les déplacements dus au coup d'État militaire, le Myanmar est également confronté à des risques climatiques. Une étude menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'évaluer l'impact de la pandémie sur les agriculteurs familiaux à Mandalay et dans d'autres régions du pays montre que le climat du Myanmar a considérablement changé au cours des dernières décennies. 95 % des agriculteurs interrogés ont déclaré que le changement climatique avait entraîné une baisse des rendements des cultures, voire l'absence de récoltes.<sup>60</sup> En juin 2023, le cyclone Mucha a frappé l'ouest et le nord-ouest du Myanmar, c'était l'une des tempêtes les plus violentes à avoir frappé la région au cours du siècle, tuant plus de 140 personnes et détruisant 183 024 maisons, 1 397 écoles, deux aéroports et 227 hôpitaux ou cliniques.

58 OHCHR, 2024. Türk a souligné que les attaques aveugles de l'armée du Myanmar ont encore détérioré la situation des droits de l'homme et causé d'autres pertes graves. [En ligne] disponible sur : < <https://www.ohchr.org/zh/press-releases/2024/01/myanmar-human-rights-situation-worsens-military-lashes-out-indiscriminately> >. (Consulté le 16, février, 2024)

59 Site Web chinois du Myanmar, 2023. Les conflits armés ont balayé les deux tiers du Myanmar. [En ligne] disponible sur : < <https://new.qq.com/rain/a/20231211A067R700> >. (Consulté le 16, février, 2024)

60 UNSDG, 2020. Les agriculteurs du Myanmar luttent contre l'incertitude climatique et sanitaire. [En ligne] disponible sur : < <https://unsdg.un.org/zh/latest/stories/myanmars-farmers-battle-climate-and-health-uncertainty> >. (Consulté le 16, février, 2024)

De nombreuses zones pauvres de la région, en particulier les communautés rohingyas, dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire pour leur survie à la suite de la tempête.<sup>61</sup> La situation a été compliquée par des facteurs politiques, l'armée ayant imposé pendant des mois des restrictions à l'accès et à l'aide humanitaires à la suite du cyclone, et de nombreux rapports font état de victimes résultant de bombardements de villages rohingyas par l'armée du Myanmar.<sup>62</sup> Entre-temps, la junte militaire du Myanmar, confrontée à des contraintes financières dues à son isolement croissant de l'économie mondiale, a accéléré l'exploitation des ressources naturelles du pays, telles que le bois, le jade et les minéraux de terres rares, entraînant une dégradation de l'environnement, une contamination de l'eau et une déforestation, et exacerbant le risque de changement climatique.<sup>63</sup>

## Afrique

Bien que l'Afrique ne représente que 2 à 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est l'une des régions les plus touchées par les phénomènes météorologiques extrêmes et les réfugiés climatiques. Toutes les régions du continent ont été touchées par des catastrophes climatiques extrêmes, des inondations catastrophiques en Libye à la chaleur torride au Malawi. En 2023 Les catastrophes climatiques extrêmes en Afrique ont tué au moins 15,700 personnes et en ont affecté 34 millions d'autres.<sup>64</sup>

Différentes parties du continent ont été touchées par des conditions météorologiques extrêmes. En 2023, l'Afrique a connu au moins 23 inondations, qui ont touché au total vingt pays. L'une de ces inondations, en Libye, a tué 11,300 personnes. Cette inondation a été causée par un cyclone qui a provoqué des pluies torrentielles. Le changement climatique a multiplié par 50 fois la probabilité et par 50 % l'intensité des précipitations extrêmes. Une autre inondation bien connue s'est produite en République démocratique du Congo et au Rwanda, faisant au total plus de 3,000 morts. De nombreuses familles vivant dans la région ont survécu, mais les conditions difficiles dans lesquelles elles vivaient les ont rendues particulièrement vulnérables.

La tempête a eu un impact sévère sur l'Afrique australe. Le cyclone tropical, baptisé Freddy, a duré 34 jours en Afrique australe, couvrant une distance de plus de 8,000 kilomètres et provoquant des tempêtes à Madagascar, au Mozambique, à Maurice, au Malawi, à la Réunion et au Zimbabwe, où il a coûté la vie à plus de 860 personnes. En outre, la tempête a détruit 408,000 maisons et 6,600 kilomètres carrés de terres agricoles dans ces pays. Les inondations provoquées par les tempêtes ont également entraîné l'apparition de nombreuses épidémies de choléra, une maladie infectieuse qui a aggravé la situation des populations locales. L'Afrique a également subi de nombreuses catastrophes naturelles dues à des conditions météorologiques extrêmes, telles que des

61 Pékin Actualités, 2023. Le cyclone tropical Mucha a tué plus de 140 personnes et endommagé 180 000 maisons au Myanmar. [En ligne] disponible sur : < <https://new.qq.com/rain/a/20230522A0112F00> >. (Consulté le 16, février, 2024)

62 OHCHR, 2024. Türk a souligné que les attaques aveugles de l'armée du Myanmar ont encore détérioré la situation des droits de l'homme et causé d'autres pertes graves. [En ligne] disponible sur : < <https://www.ohchr.org/zh/press-releases/2024/01/myanmar-human-rights-situation-worsens-military-lashes-out-indiscriminately> >. (Consulté le 16, février, 2024)

63 ONU, 2023. Experts en droits humains : le coup d'État militaire exacerbe les risques climatiques déjà graves au Myanmar. [En ligne] disponible sur : < <https://news.un.org/zh/story/2023/11/1124312> >. (Consulté le 16, février, 2024)

64 Daisy Dunne, 2023. Africa: Extreme weather has killed at least 15000 people in 2023. [En ligne] disponible sur : < <https://www.preventionweb.net/news/analysis-africas-extreme-weather-has-killed-least-15000-people-2023> >. (Consulté le 16, février, 2024)

vagues de chaleur, des incendies de forêt, des sécheresses et des famines. Parmi ces dernières, la sécheresse entraînera une insécurité alimentaire pour plus de 23 millions de personnes en Afrique et une malnutrition sévère pour plus de 5 millions d'enfants.<sup>65 66</sup>

Les conditions météorologiques extrêmes ont affecté et perturbé la sécurité alimentaire et hydrique des populations africaines. L'agriculture est l'activité économique la plus importante en Afrique, représentant plus de 50 % du produit intérieur brut dans certains pays. L'agriculture africaine est généralement affectée par les températures extrêmes, car de nombreuses cultures ont atteint les limites de leur tolérance à la chaleur. En outre, une grande partie de la production agricole africaine a lieu dans des régions semi-arides, qui devraient devenir encore plus sèches à l'avenir.<sup>67</sup> L'augmentation des températures ambiantes et la modification des régimes pluviométriques peuvent affecter la disponibilité de l'eau. La pénurie d'eau peut conduire à l'insécurité alimentaire ou réduire l'accès à l'eau potable et augmenter le risque de maladies telles que le choléra.

L'Afrique n'est pas seulement confrontée à la difficulté de l'augmentation des conditions météorologiques extrêmes, mais aussi au manque de surveillance, de suivi et de recherche sur les conditions météorologiques extrêmes. L'Afrique a la plus faible densité de stations météorologiques de tous les continents. Par conséquent, les phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique ne sont souvent pas signalés, contrairement à ce qui se passe en Amérique du Nord et en Europe. L'incapacité des stations météorologiques à fournir des niveaux de données suffisamment élevés fait qu'il est difficile pour les scientifiques de suivre les événements météorologiques extrêmes et d'obtenir des données adéquates. Comme la planète continue à se réchauffer et que l'intensité des événements extrêmes augmente, l'Afrique deviendra encore plus vulnérable aux coups portés par les phénomènes météorologiques extrêmes.

---

65 Daisy Dunne, 2023. Africa: Extreme weather has killed at least 15000 people in 2023. [En ligne] disponible sur : <<https://www.preventionweb.net/news/analysis-africas-extreme-weather-has-killed-least-15000-people-2023>> (Consulté le 17, février, 2024)

66 Daisy Dunne, 2023. Africa: Extreme weather has killed at least 15000 people in 2023. [En ligne] disponible sur : <<https://www.preventionweb.net/news/analysis-africas-extreme-weather-has-killed-least-15000-people-2023>> (Consulté le 17, février, 2024)

67 GREENPEACE. The implications of extreme weather events on African communities. [En ligne] disponible sur : <<https://www.greenpeace.org/africa/en/weathering-the-storm-extreme-weather-events-and-climate-change-in-africa/5-0-the-implications-of-extreme-weather-events-on-african-communities/>>. (Consulté le 17, février, 2024)

## Questions à réfléchir

Comment renforcer la coopération internationale pour améliorer les mécanismes existants ?

Comment développer et améliorer le cadre juridique et politique pour répondre aux besoins des réfugiés climatiques ?

Face à une hostilité croissante envers l'immigration, comment pourrait-on protéger davantage les réfugiés affectés par le réchauffement climatique ?

Quel rôle pensez-vous que les pays développés devraient jouer dans la protection des réfugiés affectés par le réchauffement climatique ?

# Bibliographie

HCR, 2022. Tendances mondiales. Genève : HCR

HCR, GLOBAL COMPACT ON REFUGEES Indicator Report.

HCR, Stratégie Globale pour les énergies durables 2019-2024.

HCR, Cadre stratégique pour l'action climatique.

HCR, Solutions à long terme.

HCR. Rapport Global du HCR 2022.

OHCHR, La convention relative au statut des réfugiés.

ONU, Le pacte mondial pour les réfugiés.

He Shaoqi, 2022, The Dilemma and Outlet of International Law Protection for Climate Refugees.

Yubao Chen, 2022. La Turquie : la tragi-comédie du premier pays d'accueil de réfugiés au monde.

Linda Morrice, The promise of refugee lifelong education: A critical review of the field.

Su Yu, 2022, protection of refugee rights under the international law.